

Wallonie- FRANCE

Expression libre, démocratique
et pluraliste



Bimestriel
septembre / octobre 2003
N° 50 - 2 €

© N° dépôt : 0088398 - Exp. : 49 B, av. C. de Gerlache, 4000 Liège

PERIODIQUE D'INFORMATION ET DE REFLEXION

Sommaire

- Brumes persistantes / A. Patris, p. 2
- Réunionisme / M. Philippe, pp. 3-4
- C'est du belge / J. Rogissart, pp. 5-6
- L'artichaut belge / Chantecler, p. 6
- Très cher Grand Prix / Paul Durieux, p. 7
- L'évaporation belge
/ M. De Middelceer, pp. 8-9
- Billet sur la Francophonie / P. Bertrand, p. 10
- Francophonie et Union européenne,
/ A. Salon, pp. 11-12
- Piraterie légale / Oculus,
Tour de France 2004 / P. Durieux, p. 13
- Les idées reçues / P. Mélot, p. 14
- Ah ! l'habile homme, p. 15
- La bataille de Sprimont / F. Piette, pp. 16-17
- Nous avons lu / pp. 18-19
- Il y a 91 ans... (J. Destrée), p. 20
- La dentelle de Marche-en-Famenne
/ G. Davoise, p. 21
- Lettre ouverte à S.M. la Reine Fabiola
/ W. Colette, pp. 22-24
- Echos de Flandre / J. Goffin, p. 25
- Epinglé dans la presse / J. Liénard,
M. De Middelceer, pp. 25-27



BRUMES PERSISTANTES

André PATRIS

C'est le ministre Pierre Harmel qui a improvisé à juste titre, dans les années '60 et à propos du gouvernement de l'époque, l'expression de train fou lancé dans le brouillard.

Le temps a passé et le brouillard, cette fois, est devenu opaque pour le régime.

Les fêtes de Wallonie pointent à l'horizon proche mais personne ne peut dire que les Wallons sont à la fête.

Les élections régionales auront lieu sur fond d'orage communautaire. Le Forum annoncé fera immanquablement hausser la température.

La prédiction est dépourvue de risques et le souhait est qu'elle serve d'avertissement aux oreilles de responsables politiques – les nôtres – qui n'aiment rien tant que la routine.

En quoi ils ont tort, car les Flamands, de plus en plus nerveux, vont les forcer à sortir de leurs retranchements.

Quand ce sera le cas, que ce ne soit pas pour s'enfermer dans une fragile coquille régionale !

Innovation politique récente – unique bienfait d'une décentralisation faite pour sauver le régime – la Région voit s'ouvrir devant elle des possibilités que la Communauté, au sein de laquelle elle est efficacement neutralisée, ne pourra longtemps lui interdire d'exploiter.

L'Europe, heureusement, a changé du tout au tout. Après des siècles de rivalités absurdes, coûteuses, sanglantes, les nations se sont assagies et réconciliées. Du coup, la raison d'être de la Belgique peut être remise en question. Les Flamands sauront en profiter. Et nous ?

De sa capacité de réagir dépendra, en fin de compte, le jugement de l'opinion publique sur la classe politique. Si l'échéance espérée par tant des nôtres ne se perd pas dans les brumes.

Les flonflons des fêtes de Wallonie auront ceci de bon qu'elles permettront de jauger la clairvoyance des uns et des autres. Il y a trop longtemps qu'on n'a plus entendu des hommes de la trempe d'un Jules Destrée ou d'un Auguste Buisseret. Ils auraient entrevu sur-le-champ, dans les circonstances présentes, les chances qu'ont les Wallons de s'extirper du magma belge.

Contentons-nous d'acter en attendant les bonnes intentions du président Van Cauwenberghe. Dans *La lettre Wallonie-Bruxelles en France*, publiée pour la première fois à Paris en juin 2003, il écrit : *La signa-*

ture d'un accord de ce type (ndlr : du type de celui qui existe avec la Communauté Wallonie-Bruxelles) *est ardemment souhaitée par la Région wallonne qui se sent plus proche de la France que de tout autre État. Un tel accord nécessite d'importantes négociations et la reconnaissance par le partenaire de la réalité institutionnelle belge... ».*

Ne boudons pas notre plaisir. Jamais on n'avait entendu de tels propos, mais gardons-nous bien de les prendre pour de l'argent comptant. Le traité entre la France et la Communauté n'a rien produit de significatif et la référence à « la muraille de Chine » institutionnelle ne dit rien qui vaille.

Le scepticisme ne traduit pas un parti pris et s'alimente d'un état de fait. Les Wallons ne sont pas amorphes de nature. Mais ils n'ont plus de presse d'opinion, mais ils n'ont pas le contrôle de la radio et de la télévision, mais ils n'ont pas la maîtrise de leur Histoire. La muraille de Chine évoquée ci-dessus est la Communauté où se dissolvent l'opinion et le vouloir de trois millions et demi de Gaulois, cornaqués par des partis qui n'ont jamais si bien mérité qu'aujourd'hui, vieux et moins vieux, l'épithète de traditionnels.

Nous croirons sans réserve à la bonne foi des dirigeants du Sud quand ils consentiront enfin à ouvrir le dossier de la nationalité des Wallons.

Les Flamands ont réglé la question, en ce qui les concerne, depuis longtemps. Les Wallons évitent d'en parler. La régionalisation fait-elle leur bonheur ? Pas un mot sur une éventuelle appartenance nationale des Wallons dans l'intéressant ouvrage sur l'histoire des Wallons, patronné par Hervé Hasquin. Il est vrai que de dernier est Ministre de sa Majesté...

Il est vrai aussi que le même Hervé Hasquin a été au nombre des collaborateurs de la monumentale encyclopédie du Mouvement wallon qui ne laisse guère de doute sur l'orientation pro-française des Wallons. Partie intégrante de la nation française, les Wallons ont pratiquement, depuis un millénaire, vécu en dehors de son orbite étatique. Il va falloir mettre fin à ce divorce en tenant compte des legs de l'Histoire.

Avec une V^e République sur la voie de la décentralisation, bien des accommodements sont concevables. Ce qui ne le serait pas, c'est que les partis fassent l'impasse sur le sujet au rendez-vous électoral de 2004.



LE RÉUNIONISME À LA CROISÉE DES CHEMINS

Marc PHILIPPE

Quelques mois se sont écoulés depuis les élections législatives du 18 mai 2003 ; il n'est donc pas inintéressant de faire un tour d'horizon des perspectives du réunionisme. Tout le monde s'accorde à dire que ces élections ont opéré, du côté francophone, un recentrage selon un axe Gauche (PS) / Droite (MR) qui semble augurer, du moins en Wallonie, d'une évolution vers un mode de scrutin majoritaire « à la française », alors que l'éclatement du paysage politique est de plus en plus de mise en Flandre. Si cette évolution devait se confirmer, elle précipiterait la disparition progressive du système, dit « des piliers », soutien principal du régime belge et prélude à sa fin. Elle marque en tout cas, si besoin en était, la différence fondamentale d'approche du fait politique de part et d'autre de la frontière linguistique. Les réunionistes doivent être attentifs aux conséquences de cette mutation, car elles pourraient leur apporter un appui inattendu aux thèses qu'ils défendent, notamment pour la promotion des valeurs républicaines.

Ce scrutin se caractérise également par le report du vote protestataire sur les listes de partis comme le FN et autres listes assimilées, et non sur des petites listes comme celle du RWF. Cela signifie que les réunionistes possèdent maintenant une assise électorale stable formée de convaincus. Autre élément : cette base est répartie de manière égale dans toutes les provinces wallonnes ; en d'autres termes, le réunionisme est présent partout en Wallonie. Les conditions d'un travail de terrain sur le long terme sont donc réunies. Toutefois, pour que ce travail porte ses fruits, c'est-à-dire permette l'élargissement de la base électorale, il faut que le réunionisme sorte du discours général sur la France pour rentrer dans son détail, dans son épaisseur, y apporter en quelque sorte une dimension didactique. Qu'est-ce qu'une région française, ses avantages, ses réalisations ? Qu'est-ce qu'une communauté urbaine, ses avantages, ses réalisations ? Oser les comparaisons entre Strasbourg, Lille, Nancy, Liège et Charleroi. Comment l'État français organise-t-il la répartition des ressources, la péréquation entre les régions ? Qu'a fait ou que n'a pas fait, en comparaison, l'État belge ? Nous pourrions multiplier les exemples.

Un changement de stratégie doit également faire l'objet d'une réflexion en profondeur. Jusqu'à présent, les réunionistes ont proclamé qu'ils ne souhaitaient pas gérer un État belge finissant. Pour logique et cohérente que soit cette position, qu'en est-il de la gestion éventuelle des Régions wallonne et bruxel-

loise ? Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que le réunionisme se base sur la reconnaissance du fait régional et que son objectif majeur reste de faire de Bruxelles et de la Wallonie deux régions distinctes de France. Il n'y a, dès lors, aucune raison objective militant en faveur d'un laisser-aller/laisser-faire vis-à-vis des Régions, d'autant plus que pareille passivité ne ferait que renforcer la position dominante de certains partis de pouvoir, notamment au sein de la région wallonne, laissant ainsi s'installer définitivement un clientélisme à sens unique, démobilisateur pour le citoyen et négateur de tout élan collectif. Je plaide ici pour un changement des mœurs politiques et un retour du sens de l'État et du bien public qui pourraient se concrétiser par des mécanismes interdisant, par exemple, les jeux de vases communicants qui autorisent trop facilement le « passage » du personnel politique de la Région au fédéral, renforçant de la sorte la subordination de la Région au gouvernement fédéral et la mainmise des partis de pouvoir sur les différents rouages de l'État. Je plaide également pour un recrutement du personnel de la Région par concours et pour la formation obligatoire des cadres de l'administration régionale au sein d'une école d'administration. Ce ne sont là que quelques idées, parmi d'autres, qui doivent traduire la volonté des réunionistes d'œuvrer pour leur région. Ils ne doivent nullement avoir peur de se dire prêts à assumer, le cas échéant, les responsabilités et la charge du pouvoir régional.

Par ailleurs, une réflexion en profondeur doit avoir lieu sur les liens de solidarité présents et à venir entre la Wallonie et Bruxelles. Cette réflexion englobe le rôle actuel de la Communauté française. Est-elle encore le meilleur moyen d'établir une solidarité durable entre les deux Régions ? Un accord politique entre les deux Régions ou plus précisément entre la Région wallonne et la Commission communautaire française (Cocof) ne serait-il pas plus efficace ? C'est le moment de rappeler à quel point la Communauté française a été un handicap pour les intérêts bruxellois et wallons, son état impécunieux quasi permanent ayant entraîné, dans les négociations communautaires, concessions et reculades des francophones. Nul ne pourrait jurer aujourd'hui que cette faiblesse financière ne débouche de nouveau sur de nouvelles concessions dommageables pour l'ensemble des Wallons et des Bruxellois francophones lors de prochaines négociations communautaires. Dès lors, ne serait-il pas plus intelligent de rendre le fait régional irréversible à Bruxelles en revendiquant l'autonomie constitutive pour la Région

Bruxelloise ? Cela aurait pour double avantage d'éloigner la menace constante de l'exigence flamande de cogestion sur Bruxelles et de faire prendre définitivement conscience aux Bruxellois de l'avantage de participer à la vie de leur Région plutôt que de continuer à se considérer, de façon un peu anachronique d'ailleurs, comme le seul lien entre les Belges, prétexte facile à toutes les passivités. De plus, ne faut-il pas s'inquiéter des manœuvres d'ores et déjà entreprises par une certaine classe politique francophone et consistant à faire de la Communauté française une base de repli, un marchepied pour un futur « Wallobrux », sorte de Belgique résiduelle ? Cette menace doit être prise au sérieux et pourrait s'avérer lourde de conséquences pour les réunionistes s'ils n'y prennent garde.

Enfin, je m'en voudrais de me confiner dans un cadre belgo-belge, en n'évoquant pas l'approfondissement de la décentralisation en France, amorcée par

le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin. Le plus intéressant semble être les statuts particuliers, prévus par les nouvelles lois de décentralisation, et qui pourraient être octroyés à certaines régions. Ils sont susceptibles de lever les difficultés qui existaient dans le cadre d'un rapprochement de la Région wallonne et de la France, la régionalisation n'ayant pas pris les mêmes formes de part et d'autre. Les réunionistes doivent examiner minutieusement le contenu du projet Raffarin afin d'en traduire concrètement les effets dans la perspective d'une Wallonie française. Cela aura le mérite de rendre le projet réunioniste transparent tout autant pour les Wallons que pour les Français que nous devons, par ailleurs, continuer à sensibiliser à notre projet.

En définitive, du pain sur la planche pour tout réunioniste actif dans la perspective, entre autres, des élections régionales.

L'ARTICHAUT BELGE

Ne parlons pas ici d'art culinaire mais d'un style nouveau en politique où les Flamands une fois de plus sont en train de s'illustrer. Les francophones ont dit non à un détricotage ultérieur de la Constitution ? Qu'à cela ne tienne ! Le gouvernement violet – plus d'arc-en-ciel symbole de fin d'orage... – a prévu au menu un forum communautaire. De quoi s'aiguiser les dents pour les partenaires flamands en effervescence à la veille des élections régionales. En attendant, et en signe de bonne volonté, notre retors Premier ministre fédéral va régionaliser la sécurité routière et l'octroi des licences d'exportation d'armes. De quoi apaiser provisoirement les appétits gloutons. On n'en est encore qu'à la phase de l'effeuillage.

Mais après ? Les altercations entre représentants du Nord et du Sud avant la formation du gouvernement offrent un avant-goût de ce qui va suivre. Heureusement, Albert est là pour veiller au grain. Albert le débinaire. On lui a fait la fête à Bruxelles (pas à Anvers), à l'occasion de ses dix ans de règne. La télévision, soutien pressé du régime, l'a

montré en public, rayonnant de satisfaction, fougueusement embrassé par Paola, acclamé par une assistance remerciée pour ses cadeaux et consacrant la désormais célèbre formule : « c'est du belge ! »

En dira-t-il autant, sous peu, de la manière dont la classe politique s'apprête à accommoder l'artichaut institutionnel ? Impossible de préjuger de la réponse d'un souverain, assurément sympathique, qui incarne la continuité d'un régime cher aux nostalgiques francophones des ors du passé et indispensable à ceux dont il a permis la carrière.

Les Flamands n'ont pas de ces états d'âme. Ils veulent aller de l'avant et ils progresseront à n'en pas douter. Ils savent leurs interlocuteurs profondément désespérés. Les colères de Di Rupo ne font pas une politique. Louis Michel a perdu sa faconde depuis l'échec de la loi de compétence universelle. Lâchée par ses coreligionnaires flamands qui ne jurent plus que par le confédéralisme, Joëlle Milquet ne brigue plus pour les siens qu'une place au firmament wallon. Ecolo fouette inlassablement

d'autres chats dans un cadre à présent dépassé.

Que faire donc de l'artichaut belge ? Jadis, à l'époque de Vanden Boeynants, on pouvait s'offrir le luxe de le mettre au frigo. Cette échappatoire a de quoi séduire des francophones, qui abordent le XXI^e siècle en rêvant au XIX^e. Force est de se référer à la notion de francophones puisque les Wallons, neutralisés au sein de la Communauté française, sont dans l'incapacité de s'exprimer au plan politique.

La nation belge au rebut, il va falloir préparer le partage du fond de l'artichaut. Se situer dans un contexte international qui a radicalement changé depuis 1830, récuser une quête du passé conçue uniquement en fonction d'intérêts qui veulent tenir plus de trois millions de Wallons à l'écart de la France.

Tâche ardue assurément. Il n'est pas exclu qu'une fraction influente de l'opinion flamande ne facilite, par son radicalisme, une évolution de toute façon inéluctable.

CHANTECLERC

« IS DIT BELGISCH ? C'EST DU BELGE ! »

Jacques ROGISSART

Le grotesque slogan de la fête dite nationale, l'avons-nous assez entendu dans les lourds flonflons de la liturgie belge de juillet, ponctuant les rites d'un sacré dégradé jusqu'à l'exhibition d'un roi bisouté par madame sur la scène d'un concert de variété, tous deux louchant vers les caméras de ce spot publicitaire ? Les héros de la *België* sont aujourd'hui à son image : ordinaires avec ostentation, vedettes-surprises de fastes pour badauds piégés par la gratuité du spectacle.

Platitude dans le mensonge, illusion presque comique comme l'armée humanitaire et raclée jusqu'à l'os de M. Flahaut. Le refus mord ici sur le vide, la critique se dérobe par l'inexistence de l'objet. J'enrage de l'écrire, mais le nouveau gouvernement de M. Dents-de-Lapin ne donne pas davantage de grain à moudre. Il campe sur le terrain vague de la non-politique. Nul ne sait, et lui d'abord, comment il financera ses imprécises promesses. Son approche des dossiers stratégiques rejoint presque la littérature par la porte d'entrée du dadaïsme : la SNCB doit augmenter d'un quart ses performances avec moins de facteurs de production, la Poste doit se « moderniser » avec un personnel en pétard, la sécurité sera renforcée par une mise sur le trottoir de personnels administratifs (voire de cheminots, aux dernières nouvelles), on protégera mieux l'environnement en facilitant l'acquisition de voitures et en n'annulant pas la sortie du nucléaire, la moins polluante des énergies à ce jour. Etc., etc. Avec au dessert l'énorme non-surprise du chef, les 200.000 emplois nouveaux de la législature. Économistes, journalistes et analystes ont crié leur effarement. Hélas, en pensant au 18 mai, on est pris d'un doute lancinant : et si c'était ce missile grand format de la démagogie qui avait fait mouche dans une Wallonie déboussolée par sa peur d'elle-même et que la France n'aide pas à se reprendre ?

Le communautaire ? On va ouvrir un « forum » pour en parler. Après tout pourquoi pas ? Nous avons déjà le cirque. M. Michel reste aux affaires qui lui sont étrangères. M. Flahaut garde une défense qui acquiesce par sa vacuité aux défaites de l'avenir. Toutes les grandes matières ressortissent à deux ou trois excellences. Il y a un secrétaire d'État pour le bien-être au travail, un autre pour la simplification administrative. La Cité du fédéralisme d'union prend forme dans une exubérance de constructeurs baroques, inattentifs aux lignes de la sismicité politique. Le communautaire, quoi qu'ils fassent, n'aime ni le frigo de feu Vanden Boeynants, ni les sous-Leburton qui le disent enterré, ni les balades qui mènent au forum. Il est impatient, il mobilise les énergies identitaires venues de forces impérieuses et profondes. Il est présent jusque dans l'équipe de M. Dents-de-Lapin où il ne se contentera pas de croquer pendant huit mois les toutes petites noisettes de la sécurité routière et de l'exportation d'armes. Le sort de la SNCB est entre les mains de deux ministres flaminguants et d'un administrateur délégué qui ne l'est pas moins. Le hasard n'y est pour rien et cela bardera avant longtemps. Un jour ou l'autre aussi, il faudra bien faire

semblant de gouverner, c'est-à-dire mettre des chiffres sur les engagements, ôter aux uns ce qu'on donnera aux autres (le gâteau n'est pas près de grossir dans la conjoncture actuelle), trouver des économies et des recettes nouvelles, quand donc cela a-t-il été régionalement neutre ? Et si les Flamands ont accepté le refinancement de l'assurance-santé, ce dont il faut féliciter sincèrement les négociateurs francophones, n'est-ce point avec l'arrière-pensée de la scinder ? Je gage qu'ils mettront le problème à la broche des barbecues du « forum », bien avant l'échéance électorale de 2004.

En prenant un peu de hauteur pour contempler les allées du pouvoir, on n'entend naturellement plus les accents de kiosque que soufflaient les orphéons de la campagne électorale. Il n'y a plus ni gauche, ni droite, seulement ce centre mou que l'on appelait naguère, et c'était bien dit, le compromis à la belge, équidistant de toutes les amnisties réciproques et de toutes les amnésies des discours tenus à l'électeur. Bon, les vieilles idéologies sont à la brocante, la représentation proportionnelle secrète d'inévitables reniements et l'économie maastrichtienne obstrue les voies du progrès. Mais qui essaie de changer la vie publique, qui réprime son envie de pouvoir quand celui-ci fait litière de ce que l'on croit juste au fond de soi-même ? Qui sonne l'alarme en mesurant la dérive qui nous conduit à ce que le grand sociologue Pierre-André Taguieff a nommé « l'effacement de l'avenir » (1), ce trou noir où sont en train de se perdre les espoirs qui s'étaient perpétués jusqu'à nous depuis l'âge des Lumières ? Je sais bien que toute l'Europe occidentale est gagnée par une politique léthargique, faite d'abandon des vues lointaines, de recroquevillement dans la sphère individuelle et de résignation à la petitesse. Moins terrifiant d'aspect que l'ancienne menace communiste, le néo-libéralisme n'en distille pas moins dans nos sociétés un poison qui étend leur paralysie devant tout ce qui n'est pas l'économie-casino, celle que les gouvernements se font vertu de ne plus diriger dans les chenaux de l'ambition politique. Mais une longue familiarité avec l'histoire m'apprend aussi que, sauf catastrophe, ce mal passera, comme d'autres avant lui. La régénération viendra peut-être d'abord de l'Europe orientale qui souffre déjà du régime que notre prétendue Union veut lui infliger. Chez nous, les opinions publiques sont demandeuses de plus d'État. La Wallonie d'abord ; il faut seulement qu'elle comprenne qu'elle se trompe d'État. Les nations existent, disait de Gaulle, et ces quelques mots vont bien au-delà de leur apparente simplicité. Elles sont plus fortes que toutes les croyances, négatrices de leur importance. Elles sont l'étoile polaire des peuples quand les structures artificielles défont ou s'effondrent. Pour avoir la leur, toujours brillante à leurs yeux, les Flamands ont le sens de la durée dans la maturation et l'exécution de leurs projets. C'est le secret de leur vitalité collective. C'est aussi la leçon, malheureusement inapprise par nos politiciens, de la supériorité du patriotisme sur la *soft ideology* de la

mondialisation de l'économie ou du dolorisme dit humanitaire. La politique belge ne cesse d'accentuer son défaut, inhérent à sa fixation sur le court terme, de traiter le problème en filières de plus en plus fragmentées et de moins en moins reliées à une vision d'ensemble. La contrainte budgétaire détermine les choix, fonction qui devrait découler – avec un meilleur avantage financier – de l'identification des véritables priorités pour notre société. Celles-ci sautent aux yeux et la tâche n'est donc pas difficile : l'éducation, la sécurité (y compris dans la défense extérieure), la recherche de pointe dans le secteur public (le privé pourvoit à ses propres besoins et se garde légitimement les dividendes de son effort), la quête de l'indépendance énergétique, le maintien d'une agriculture capable de garantir notre approvisionnement et de conserver nos campagnes et le développement des infrastructures. C'est autour de ce noyau qu'il faudrait agréger les molécules d'un Plan digne de ce nom, qui ne serait pas oppressif pour l'initiative privée, mais au contraire le stimulerait et le concilierait harmonieusement avec l'intérêt général. L'union avec la Flandre, dont les besoins et les ambitions sont autres que les nôtres, brouille la vision de nos responsables, outre qu'elle leur fait miroiter d'illusoire fatalités. L'Europe maasrichtienne, d'autre part, est hostile au volontarisme politique. Cela ne peut

pas durer, ou alors il faut consentir d'avance à de nouveaux séismes industriels (déjà le nord est en train de rogner nos meilleures positions dans les domaines de la technologie militaire et spatiale) et à notre déclin culturel.

La réunion à la France nous brancherait sur de puissantes forces de résistance et activerait des synergies fécondes pour notre économie. Mais c'est une faute contre elle, et surtout contre nous-mêmes, de la regarder comme la terre promise sans combattre pour y parvenir et sans la volonté de lui apporter autre chose que des problèmes et des factures. La Wallonie est riche d'expérience, de qualifications et de potentialités. Il ne lui manque, et c'est grave, que la conscience de ce qu'elle est. Fasse le destin que les luttes communautaires qui vont s'amplifier l'arrachent à la somnolence du renoncement. Elle va souffrir un peu plus des conséquences du 18 mai. Ce sera peut-être l'aiguillon de sa revanche sur elle-même, car il n'y a plus désormais d'ennemi qu'en elle.

(1) Ed. Galilée, 2000.

Erratum : Dans mon article « Obscurcissement » du n° de juillet-août, il fallait lire comme suit la dernière phrase du troisième paragraphe : « Tout au plus, M. Gendebien a-t-il pu néanmoins ouvrir quelques fenêtres médiatiques (...) etc. »

FRANÇAIS COMME UN WALLON ?

Dans son livre *A toi qui n'est pas encore né(e)* (1), Albert Jacquard rappelle ce qu'il devait à son père, ancien combattant de la Grande Guerre : *Défendre la France avait alors comblé sa recherche d'un plus. Sans le vouloir, sans même le savoir, il a semé en moi un besoin de patrie que j'ai certes remis en question, mais qui a été aussi tenace que le besoin de religion.* Il définit ensuite ce qui, à ses yeux de savant et d'humaniste, unit d'abord les hommes : le partage d'une langue et d'une culture. Nous serions bien mesquins si nous n'étions pas de cet avis. Cependant, l'auteur nous permettra, en toute amitié, de dépasser sa pensée et d'oser affirmer que le Wallon est aussi un Français, même si trop souvent encore, il veut l'ignorer.

Cependant, dans ma représentation personnelle, la France n'est pas vraiment un territoire, certainement pas un hexagone dont il faudrait, comme l'ont fait les rois, agrandir les dimensions, ou, comme l'a fait mon père, préserver l'intégrité. Elle est une façon de communiquer. Être français, pour moi, c'est parler la langue utilisée par une vaste assemblée, où l'on rencontre Montaigne et Pascal, Léopold Senghor et Antonine Maillet et où l'on échange des idées nées en chacun grâce aux mêmes mots. Je me sens français comme un Wallon, comme un Québécois, comme un Suisse romand autant que comme un Breton ou un Jurassien. Je ne me sentirais pas moins français si, au lieu de naître à Lyon, j'étais né à Liège, à Chicoutimi ou à Gruyère.

Ceux qui m'ont fait cadeau de mon pays ne sont pas les militaires qui, de guerre en guerre, lui ont donné sa forme sur la carte, ni les politiques qui ont façonné ses lois, ni les bâtisseurs qui l'ont peuplé de monuments, ce sont les écrivains qui ont ciselé les mots que j'emploie et qui ont, de siècle en siècle, affiné leur sens. C'est grâce à ces mots que se crée le réseau des mises en commun faisant de

toutes les femmes et tous les hommes du pays que j'appelle « France » un ensemble où chacun s'enrichit de la rencontre des autres.

Je vais souvent au Québec. Spontanément, je me sens concitoyen de tous ceux que je rencontre. Le fait que nous n'ayons pas les mêmes lois, le même parlement, les mêmes préoccupations politiques, est de bien peu d'importance devant la communauté des mots. Avec le sourire ils me rappellent que je fais partie des « maudits Français » qui ont eu la mauvaise idée de couper, il y a deux siècles, la tête d'un roi. Ce n'est là que divergence d'opinions qui ne nous sépare pas plus que les engagements dans tels ou tels partis.

Avec cette définition, je fais de la France un pays peuplé de plus de cent millions d'habitants. A vrai dire, beaucoup d'entre eux ne sont guère prêts à déclarer « Mon pays c'est la France ». Mais je ne défends pas là une attitude colonialiste. Je n'annexe pas plus les nations francophones que je ne suis annexé par elles.

(1) Paris, Calman-Lévy, 2000, pp. 142-143.

TRÈS CHER GRAND PRIX

Paul DURIEUX

J'avais eu l'occasion d'évoquer le problème de l'organisation du Grand Prix de F1 à Spa-Francorchamps dans nos n° 44 et 46. A l'époque, j'énonçais le point de vue suivant : « Si le plus beau circuit du monde s'était trouvé à Zolder, il n'y aurait eu aucun souci à se faire quant au vote favorable du parlement fédéral qui aurait accordé une dérogation permettant l'organisation du Grand Prix en 2003 et 2004 ».

Que penser aujourd'hui de la joie sans mesure affichée par Serge Kubla qui vient d'obtenir le feu vert du patron de la F1, Bernie Ecclestone pour organiser une manche du grand cirque en 2004 ?

C'est M. Kubla lui-même qui nous dit : *Si nous étions dans un pays comme un autre, nous pourrions nous tourner vers la Région flamande ou bruxelloise, voire vers le fédéral, car il s'agit tout de même d'un grand prix qui s'appelle « Grand Prix de Belgique ». Mais ici, je vais devoir me tourner vers d'autres sources de financement.*

Sur le plan financier, la Région wallonne et les organismes pararégionaux wallons vont donc assumer le coût de l'organisation, soit 13,9 millions d'euros qui vont aller dans la poche du rusé Ecclestone, puisque celui-ci a cédé sa société *Spa Activities* à la Région wallonne. A cette somme, il faut ajouter un autre montant estimé à 4 millions d'euros pour couvrir la promotion du Grand Prix, la sécurité et les taxes. Côté recette, il y aura la billetterie (à ne pas surestimer au vu de l'assistance aux grands prix en baisse partout en Europe). Quant aux revenus des droits TV et des *paddocks clubs* (espaces V.I.P.), ils tombent dans l'escarcelle du très retors Bernie !

N'y avait-il vraiment pas moyen de la jouer plus finement avec le décideur de la F1 ? D'autre part, les leçons du passé ne semblent pas servir. Rappelons la somme de 16 millions d'euros versée à fonds perdu par la Région wallonne dans *Brussels Airlines* sans que les autres régions ou le fédéral ne mettent la main au portefeuille et ce pour une société située en Région flamande qui emploie avant tout une main-d'œuvre flamande.

La Région wallonne doit-elle accepter à nouveau d'être seule à ouvrir les cordons de la bourse, cette fois pour financer un événement de portée internationale appelé « Grand Prix de Belgique » qui ne manquera pas d'avoir des retombées économiques sur les trois régions même si celles-ci sont difficilement quantifiables ?

Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que la F1 aura bien un coût pour le contribuable wallon même dans le meilleur des cas, celui où les partenaires financiers privés se bousculeraient au portillon pour verser leur participation.

D'autre part, le contrat ne vaut que pour 2004, puisqu'en 2005, la directive européenne interdisant la publicité pour le tabac entrera en vigueur. A ce sujet, l'ultra-droitier Max Mosley, président de la FIA, a déjà déclaré que cette mesure européenne conduirait à une diminution des grands prix en Europe : de 11 cette saison à 6 en 2005. La F1 dépend plus que jamais de l'argent des cigarettiers dont le montant du parrainage est estimé à plus de 307 millions d'euros... !!!

Enfin, tout cela se joue sur fond de compétition entre le MR et le PS, déjà en campagne électorale pour les régionales de 2004. Tous deux s'adonnent à la « gonflette ». Ils paradent et pensent que la F1 à Spa en 2004 justement est un événement électoralement porteur. Il faut donc aux yeux de l'opinion être celui par qui le Grand Prix peut revivre. Peu importe le prix à payer ! Et si l'un et l'autre étaient tout simplement les deux champions d'un marché de dupes ?

Je laisse le mot de la fin à Hugues Danzé, journaliste sportif, qui écrit dans *Le Soir* (09/08/03) : *...A propos de Francorchamps, on parle souvent de mythe sportif. Un mythe qui, ici, vole en éclats face à la réalité des chiffres parce que rien n'est assuré pour l'avenir. Qu'on le veuille ou non, Francorchamps n'est pas sauvé. Seule, l'année 2004 est garantie. Le Grand Prix est une sorte de mort en sursis qui aurait déjà payé la facture de son futur enterrement. Surréaliste. Belge, finalement.*

BRÈVE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Gilles Biau, ingénieur de formation, occupera à l'automne prochain le poste d'administrateur-délégué de l'unité wallonne d'Arcelor, ce qui l'amènera à gérer 6.700 sidérurgistes des bassins de Liège et de Charleroi. Ce choix d'Arcelor est bien accueilli car cohérent. M. Biau connaît bien la problématique des aciers plats carbone. De plus, il gardera la direction du site de Dunkerque appelé à alimenter le froid de Liège en brames. Cette bonne nouvelle pour nos sidérurgistes ne peut que nous réjouir!

P. Durieux

L'ÉVAPORATION BELGE, DROIT DANS LES YEUX

Marc DE MIDDELEER, Docteur en droit, UCL

Il n'y a pas de politique qui vaille en dehors de la réalité. De Gaulle

Législature 2003 – 2007 : les sapes sont prêtes. Et les Wallons et Bruxellois dorment sur leurs deux oreilles. Justine championne à Paris et à San Diego, Californie (bravo !), été brûlant, gouvernement répétitif et de mine traditionnelle, festival Cobourg de juillet, tout tranquillise et assoupit.

• Pain bénit pour l'autonomisme flamand

Pour bon nombre – individualisme aigu et atrophie politique aidant –, la chose politique et le sort de l'ensemble wallon ne sont pas à vrai dire leur affaire. Contraste tranché et différenciateur avec le Pays flamand voisin mû par son nationalisme populaire et volontariste. Et puis il y a leur conviction incantatoire, allergique à la rationalité et aux réalités manifestement disruptives de la superstructure Belgique : au bout du délitement, pierre après pierre, du Royaume fédéral, la Monarchie – famille nombreuse courtisée par les médias principalement bruxellois – et un hypothétique bon vouloir devraient rester, espèrent-ils, le verrou protecteur de leurs intérêts matériels et – pourquoi pas ? – de leur potentiel d'avenir. Même virtuelle, la Belgique leur conserverait des souvenirs et une identité purement formelle mais singulière, sans oublier les Ordres et les titres qui en sont tributaires.

Les analystes extérieurs, eux, n'y croient plus ; les Flamands en rient. La naïveté wallonne et bruxelloise, leur quête apeurée d'un « cocon belge » sont pain bénit pour nourrir les desseins autonomistes de la Flandre sous fausse barbe belge.

Ainsi déguisée en tricolore (pourquoi pas ?), la Flandre du clan de l'Europe des riches ne poursuit qu'un objectif : le **chacun-pour-soi selon ses moyens**, repliée derrière son Mur (ses efforts de purification ethnolinguistique dans la Région française de Bruxelles, dénoncés par le Conseil de l'Europe, en sont une illustration), sauf à passer le relais à l'instance européenne pour assurer à « ses compatriotes et meilleurs amis » (P. Dewael, le très flamand ministre de l'Intérieur, *dixit*), une lointaine, bureaucratique et aléatoire solidarité sociale et fiscale.

L'Europe des Régions n'est-elle pas l'avenir ? L'actuelle « Confédération belge », ce partenariat constitutionnellement instable et mutant entre la Wallonie et la Flandre, sans langue commune, favorise cette idée simple mais non dénuée de perversité.

• La vox populi et le fantasme

Par son vote du 18 mai, le peuple s'est librement exprimé de part et d'autre de la frontière. La faille creusant le Royaume en ressort, cette fois, par la voie électorale, très nette.

V. de Coorebyter, directeur du CRISP (Centre de recherche et d'information socio-politiques) relève ce fait, déterminant du futur : « 18 mai 2003 – 18 juin 2004 : La coalition fédérale (libérale-socialiste) est minoritaire en voix en Flandre. L'aile flamande de la majorité fédérale n'est pas représentative d'une majorité des Flamands... L'opposition flamande est en position de force... à un an des élections régionales. Une opposition forte et concentrée en deux « grands » partis, **CD&V** (confédéraliste) et **Vlaams Blok** (indépendantiste). Et dans le paysage parlementaire, le *Blok* y pèse toujours davantage » (*Le Soir*, 18/07/03).

Ajoutons-y les votes en faveur des chantres du nationalisme flamand accueillis dans les partis socialiste et libéral (celui du Premier ministre forcément flamand – ô bienfaisante belgitude !) ainsi qu'au parti séparatiste *N-VA*.

Le constat est irrécusable : la masse flamande vote flamingant. On comprend l'injection dans le « gouvernement belge » – une première – de nationalistes républicains flamands aussi combattifs que Bert Anciaux et Vincent Van Quickenborne.

« Le bon citoyen flamand belge d'union trompé par son mandataire politique œuvrant contre son gré à la scission » s'avère bel et bien un mythe, tout au plus le fantasme du Bruxellois et du Wallon nostalgique de l'ancienne Belgique » (morte en 1970), celle qu'il engendra avec la coopération à l'époque des possédants et élites francophones de Flandre, et qu'il équipa et développa du nord au sud.

• La Flandre d'Harpagon et de Tartuffe

Aujourd'hui, pour que la Belgique, ne fût-ce que formelle, ne disparaisse pas, **il faudra céder, au coup par coup**, aux revendications égocentriques et de pouvoir de la Flandre. C'est son pari raisonné et c'est le dévoiement astucieux qu'elle fait de l'institution Belgique à son profit.

Ne perdons pas la mémoire. Ce processus est en cours depuis **quarante ans** durant lesquels les gouvernements successifs furent dirigés par une majorité flamande, et ils favorisèrent tous – propension humaine mais pas pour autant excusable – les investissements et le développement économique en territoire flamand. Les archives budgétaires et économiques sont éloquentes. Favoritisme gardé soigneusement sous le boisseau !

Belge, le Flamand ? Son refus absolu de recapitaliser la Sabena bis (*SN Brussels Air lines*) est exemplaire. L'establishment flamand, après quelques simulacres de patriotisme, ne leva pas le petit doigt pour défendre l'ancrage belge ou contre le démantèlement des groupes industriels et financiers établis à Bruxelles ou en Wallonie. L'ancrage flamand reste, en revanche, un objectif prioritaire, inconcevable dans une vraie nation comme la France ou la Hollande. La raison se vérifie de manière alarmante aujourd'hui : l'éviction progressive des francophones des postes dirigeants, tant dans le secteur privé des affaires que dans le secteur public dit « fédéral », et le noyautage insidieux du recrutement par des agents flamands très sélectifs du point de vue ethnolinguistique. La parfaite maîtrise du néerlandais ne vous donne pas la qualité de Flamand : **autre piège des illusions**.

La Flandre d'aujourd'hui, de tradition catholique, vénère en réalité le Veau d'or. Elle tient d'Harpagon et de Tartuffe pour ses discours de « loyauté belge ». Son parti démocrate-chrétien, le *CD&Vlaams* qui l'incarna et l'inspira pendant des décennies, a tombé le masque. Le philosophe **Jean van der Hoeden** dénonce son projet de confédéralisme (« concept truqué aux antipodes de la loyauté fédérale », selon le constitutionnaliste F. Delpérée) comme une œuvre outrageante de destruction de fraternité et de repli identitaire en totale contradiction avec les valeurs du christianisme. « J'attends des autorités de l'Eglise de Belgique, écrit-il dans *La Libre* (24/06/03), ce qui ne tient

finalement qu'à leur essentiel devoir : qu'elles rappellent tout haut par une position nette et tranchée, que le repli identitaire et le culte exclusif de « sa terre » et de « son peuple » sont au moins aussi anti-évangéliques qu'anti-humanistes. **Mais n'est-ce pas précisément ce qu'elles sont incapables de faire ? »**

Assurément. Après tout, le Mouvement flamand, ce nationalisme animé d'un inavouable esprit revanchard, n'est-il pas, dans ses racines, un national-catholicisme ? Le *Walen buiten* (Wallons dehors !) depuis 1963 et l'éclatement de l'Université catholique (universelle !) de Louvain (UCL) en 1968 aura été le premier signe fort de la partition de l'État belge. **J. van der Hoeden** dit à ce propos : « Sous l'action perfide d'un *Alles voor Kristus* (tout pour le Christ) dégénéré en *Alles voor Vlaanderen* (tout pour la Flandre), le *vaderland* (la patrie) finit par se réduire au *moederland* (le pays maternel) comme l'« Alma Mater » (l'UCL) à la seule *onze Alma Mater* (notre UCL). »

• Deux Pays parallèles

Les choses évoluent vite et se clarifient heureusement dans tous les domaines. La reconnaissance du Pays wallon et du Pays flamand voisin se traduit dans le droit, dans les faits et dans la pratique du non-droit qualifié de « pragmatisme politique ». Ainsi, les arrêts des 25-27 mars 2003 de la Cour d'arbitrage, qui cautionnent la réforme constitutionnelle St-Polycarpe, sont réprouvés par les juristes comme attentatoires aux normes constitutionnelles. Cela indique bien la force du courant. État de droit en dérive : le juge constitutionnel se soumet au politique.

Au tout début de la législature, deux nouvelles lois viennent confirmer cette évolution : le transfert des compétences aux Régions du commerce international des armes et de l'usage d'un droit d'exception voté pour la publicité du tabac.

La Formule 1 au Circuit de Spa-Francorchamps, sottement poignardée, renaît aussitôt de ses cendres, mais dans une résurrection qui sera injustement coûteuse aux Wallons. A la lumière de tout cela, la polémique publiée dans *La Libre* (13 et 28/07/03) entre L. Doyen, ancien ambassadeur du Royaume, et B. Ryelandt, président de l'amicale du personnel diplomatique, apparaît assez vaine dans une vue prospective.

Prônant l'économie du ministère des Affaires étrangères et des ambassades, M. Doyen souligne que « les tâches ont été absorbées d'une part par les Régions et d'autre part par l'union européenne. Pour le reste, la Belgique a de la peine à identifier des 'intérêts nationaux' » (ndlr : se référer au travail de sape flamand rappelé plus haut). M. Ryelandt plaide pour le réseau extérieur de statut (con)fédéral, mettant l'accent sur sa 'faculté d'adaptation' au 'processus de défédéralisation' de la Belgique et sur son rôle de 'coordination'.

• Infantilisation des ordres, privé et politique

Juillet 2003 : mise en scène grand public (*people*) autour de la fondation symbolique de la Monarchie en cet anniversaire des dix ans de règne d'Albert et du décès de son frère Baudouin.

La promotion organisée de la dynastie est à la mesure de la dislocation ordonnée du Royaume. **Marc Uyttendaele**, constitutionnaliste ULB, nous rappelle : « Le Roi n'a pas d'action et n'a pas à en avoir... Il n'a aucune légitimité démocratique : on ne peut pas imaginer aujourd'hui que quelqu'un qui est là par le sang puisse avoir une action politique » (*La Libre* 01/08/03). Et **Hugues Dumont**, son confrère aux Facultés St-Louis de Bruxelles, d'ajouter : « Dans un État normal, on devrait pouvoir discuter des prérogatives du chef de l'État sans craindre des

menaces pour la survie de celui-ci. Mais nous ne sommes pas dans un État normal : en raison de son dualisme centrifuge, la Belgique est structurellement vulnérable ». **Jean-Marie Klinckenberg**, sémiologue à l'Université de Liège, républicain, s'attache aux principes : « L'institution monarchique est le symbole non de la nation, mais de la minorisation et de l'infantilisation du citoyen. Elle contribue aussi à la dangereuse désaffection pour la politique ; pendant que « le sujet » rêve aux dorures ou s'émeut devant un bébé princier, il ne s'occupe pas de la privatisation de l'enseignement ou de celle de la culture, etc. ».

Cela étant, nombre de Wallons et Bruxellois demeurent attachés à la dynastie par le sentiment, par la mémoire de « leur » ancienne Belgique, par le plaisir des événements princiers.

Il s'ajoute souvent un bel idéalisme de la concorde et un européanisme désincarné ignorant les réalités des peuples et les pesanteurs de l'Histoire. Mais on voit bien, dans le cadre belge, nullement fédérateur, la communion politiquement négative entre Wallons et Flamands.

« Avec cette communion, nous n'avons jamais de semblables, que des semblants », nous explique le philosophe **Pascal Bruckner**. Il subsiste trop souvent dans les esprits une **confusion des ordres** entre l'attitude privée, individuelle ou familiale vis-à-vis des membres de l'autre communauté, et l'action collective politique.

« C'est la politique seule, c'est-à-dire l'affrontement codifié à travers l'espace public des intérêts et des droits, qui fabrique des égaux. Il faut faire à l'émotion sa juste place » (1).

• Faux consensus

Toutes les négociations et les compromis politiques montrent que la Flandre, fondamentalement, n'accepte pas le jeu multilatéral avec la Wallonie et Bruxelles, ou ne le joue que quand elle est sûre de la gagner ou quand les règles lui conviennent.

On vante le règne du « consensus » pour maintenir sous la Couronne, mais **Richard E. Rubinstein**, professeur de sciences politiques à l'Université George Mason aux États-Unis, souligne bien ceci : « Le consensus ne peut pas être établi par des formules purement théoriques. Et un faux consensus risque de susciter plus de conflits qu'un honnête désaccord. » **La déstructuration belge illustre parfaitement ce raisonnement.**

• Le devoir du plan d'avenir et de la concertation

La Flandre, forte, dans un cadre belge, de sa majorité numérique et de sa mémoire de « victime » rancunière, rompra les derniers liens de solidarité avec les Wallons et la Communauté française de Bruxelles ; elle fabrique des « Belges inégaux » sur le plan social et fiscal.

L'artefact Belgique aura fait son temps. Plutôt que de participer au détricotage orchestré par les Flamands, il est du premier devoir des responsables politiques wallons et bruxellois d'agir en conséquence et de mettre au point une solution étatique alternative en concertation avec les milieux politiques et diplomatiques directement et indirectement concernés.

La crainte de l'aventure, parfois entendue quand l'association étroite avec la France est possible et probable, est un handicap à lever. Des mesures concrètes d'association et de coopération politiques devraient pouvoir être multipliées à cet effet rapidement.

(1) P. Bruckner, *La Tentation de l'innocence*, Grasset, 1995

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE**A L'AUTRE BOUT DU MONDE (*)****Pierre BERTRAND, sénateur honoraire**

L'Asie et l'Océanie - Territoires français d'Outre-Mer et Département de la Réunion exceptés - ne paraissent pas être des parties du monde naturellement ouvertes à la langue française. Il n'est donc pas sans intérêt d'en découvrir la situation, selon les études les plus récentes. Il faut constater sans déplaisir que l'on n'est pas confronté à un néant francophone. Divers foyers, parfois fragiles, parfois solidement structurés, attestent une présence bien vivante qui autorise la confiance dans leur avenir.

Quatre pays d'Asie comptent plus de 100.000 apprenants de français : le Cambodge et le Viêt-Nam, membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) d'une part, le Japon et la Corée du Sud d'autre part. Au Cambodge, le français est langue d'enseignement à partir de la 3^e année du primaire. Dans le secondaire, la concurrence de l'anglais est dominante, tandis qu'à l'Université le français devient obligatoire pour certains cursus. Dans les écoles bilingues khmer-français du secondaire, 6 H par semaine de français s'ajoutent aux 2 H de cours de mathématiques, de physique et de biologie également donnés en français. Trois Centres culturels dispensent des leçons de français à près de 5.000 candidats. Au Viêt-Nam, 150.000 adolescents apprennent le français. L'enseignement bilingue vietnamien-français représente un secteur important qui s'étend depuis l'âge de 6 ans jusqu'aux filières universitaires. Enfin, l'Alliance française de Hanoï compte 2.800 inscrits. Il faut souligner que l'anglais est récemment devenu la première langue vivante enseignée: le projet de rendre obligatoire une seconde langue vivante pourrait profiter au français, qui devancerait le chinois. En Corée du Sud, 257.000 élèves du secondaire apprennent le français, soit 10 % de cette population scolaire. Dans le cycle supérieur, ce chiffre frôle les 15.000 sur un peu plus de 3 millions d'étudiants. En regard, 26.000 apprennent le chinois, et 21.000 le japonais. Le pays compte cinq Alliances françaises qui accueillent 8.335 inscrits. Il est difficile de rivaliser avec l'anglais, obligatoire dès la 3^e primaire et jusqu'à la fin du secondaire, tandis que 85.000 étudiants du supérieur l'ont adopté. Au Japon, si l'on dénombre 500 élèves apprenants de français dans le primaire, ce chiffre atteint 9.000 dès le secondaire et 200.000 dans le supérieur, sur une population totale de près de 20 millions de scolarisés. Quatre Alliances françaises et quatre Instituts franco-japonais se partagent 12.000 inscrits. Le prestige de la culture française est très considérable, en tous domaines, et ses admirateurs japonais dépassent de très loin le nombre de ceux qui poussent leur engouement jusqu'à apprendre notre langue.

Dans l'ex-URSS, trois républiques accordent une place importante au français dans leur système éducatif. En

Ouzbékistan, 400.000 élèves du secondaire sur 5 millions apprennent le français. Ils sont 15.000 sur 200.000 dans le supérieur, outre 400 inscrits auprès de deux Alliances françaises. Ces chiffres sont semblables à ceux de l'effectif en allemand, mais inférieurs à l'anglais qui totalise 1,5 million d'inscrits. En Géorgie, 76.000 élèves, tous secteurs confondus, étudient le français. Ils sont 175.000 dans les classes d'allemand et 200.000 suivent l'anglais. L'Alliance française de Tbilissi accueille 160 inscrits. En Azerbaïdjan, le secondaire accueille 66.343 élèves de français sur 1,6 million. L'allemand en attire 50.000 et l'anglais 650.000. Dans le supérieur, on dénombre 350 étudiants sur 100.000. Il existe une école spécialisée de français où 200 élèves l'apprennent pendant 7 ans.

Au Laos, 72.000 élèves du secondaire (ils n'étaient que 38.000 en 1994) suivent les cours de français et le Centre culturel dénombre 1.230 inscrits. Il existe des classes bilingues où 1.260 élèves de 8 à 13 ans reçoivent un enseignement en français. Le Vanuatu pratique un double secteur d'enseignement, l'un francophone (à 70% catholique) avec 16.241 élèves, l'autre anglophone avec 25.720 inscrits. Cinq Alliances françaises encouragent à étudier le français. Anglais et français sont réciproquement enseignés comme langue vivante.

Le seuil de 10.000 apprenants est dépassé par l'Indonésie, l'Inde et la Turquie. Il y en a entre 10.000 et 5.000 en Malaisie, en Iran, à Hong-Kong, Singapour, les Philippines et le Pakistan. Quelques centaines d'étudiants font honneur au français au Sri-Lanka, au Népal, au Turkménistan, en Arménie, au Brunei, au Bangladesh, en Birmanie, aux Fidji et en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Aucune statistique n'éclaire la situation du français ni d'aucune autre langue en Chine.

Paradoxe en Nouvelle-Zélande anglophone: 8.000 élèves du primaire, 23.700 du secondaire et 2.100 du supérieur apprennent le français sur 950.000 scolarisés. Les trois Alliances françaises comptent en outre 1.000 inscrits.

Ce panorama un peu aride mais instructif confirme sans surprise la prééminence de l'anglais. Il nous rappelle aussi que le français est partout présent, à des degrés divers: l'éclat de la Francophonie, tantôt modeste lueur, tantôt vive lumière, atteste l'intérêt que de nombreux peuples lointains portent à notre langue et à notre culture.

En sommes-nous conscients?

(*) Source: Etat de la Francophonie dans le monde, données 2000.

LA CONSTRUCTION DE LA FRANCOPHONIE EST-ELLE COMPATIBLE AVEC CELLE, ACTUELLEMENT FÉDÉRALISTE, DE L'UNION EUROPÉENNE ?

L'Union européenne tend, en fait, en ce moment, à éloigner les Européens de la diversité qui constitue l'essence même de l'Europe, à les détourner des contacts et des dialogues avec leurs voisins au profit des tête-à-tête de plus en plus exclusifs de chaque pays avec les États-Unis, et à les couper de leurs «grands larges» et du dialogue avec le reste du monde, particulièrement avec l'espace méditerranéen et avec l'Afrique.

On sait que, outre les pays de l'Union : France, Luxembourg, Belgique, sans parler de Monaco et de la Suisse, qui appartiennent aussi à la Communauté francophone, d'autres, qui vont entrer dans l'Union, sont membres de la Francophonie : la Roumanie, la Bulgarie, la Pologne, la Tchéquie, la Slovaquie, la Moldavie, la Macédoine, l'Albanie; enfin, depuis le récent Sommet de Beyrouth: la Slovaquie... La construction de la Francophonie et celle de l'Europe concourent donc au sein même du continent européen.

Or, les États-Unis, non seulement contribuent puissamment à centrer sur eux l'attention des Européens, mais encore ils en sont à modeler l'Europe selon leurs vues. Par l'élargissement de l'OTAN (Prague 2002...), ils devancent l'élargissement de l'Union et lui montrent – imposent – la voie à suivre. Et l'importance de la Turquie dans l'OTAN – si proche de l'Irak – explique la forte pression qu'ils exercent pour la faire entrer dans l'Union...

L'Union s'y prête, car son fédéralisme est la primauté de l'économie, du marché, du libéralisme et de la libre concurrence. La diversité linguistique et la constitution d'ensembles géo-culturels fondés sur le partage d'une langue, d'une histoire et de valeurs autres que matérielles, deviennent des obstacles au grand marché, qui dépasse largement l'Europe. Les biens culturels sont traités en marchandises comme les autres, contrairement au principe de l'exception culturelle imposé en 1994 au GATT, aux résolutions adoptées en février 2002 par le Forum social mondial à Porto Alegre, et à la déclaration des 56 chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie réunis en octobre 2002 à Beyrouth pour leur 9^e Sommet.

Faute de pouvoir encore communautariser dans les faits la P.E.S.C., dont on voit bien (Irak...) qu'elle est inapplicable, la politique de «Bruxelles» grignote. Elle tend au mieux à ignorer, au pis à saboter, les liens des principaux pays européens avec leurs ensembles géo-linguistiques, et à les couper de leur « grand large » :

- en faisant pression pour faire transférer au FED (Fonds européen de Développement) les crédits bilatéraux d'aide au développement ;
- en tentant opiniâtement, contrairement au droit, d'imposer de fait l'anglais dans les relations entre Bruxelles et les partenaires en développement non anglophones de l'Union (notamment lusophones et francophones), dans les accords de Lomé ;
- en enjoignant aux pays de l'Est européen (y compris à

ceux qui sont membres de la Francophonie), candidats à l'Union, de ne traiter qu'en anglais avec ses institutions ;

- en faisant obstacle à la constitution d'un « espace économique francophone » pourtant bien nécessaire à la Francophonie, plus spécialement dans les domaines « protection de la propriété intellectuelle » et « industries culturelles », où des préférences de droits et de circulation des biens, services et personnes, devraient être possibles.

L'évolution prévisible va dans le sens d'une atlantisation de plus en plus grande de l'Europe, d'une Euraméricanie qui la nie, car elle est conçue comme exclusive des liens internationaux autres que ceux que l'État « phare » maître de l'OTAN approuve et décide.

Des réactions de plus en plus vives se manifestent contre cette évolution, et des voies de solutions apparaissent, notamment par la Francophonie:

- Face aux dangers croissants de guerre entre l'Empire et ses divers ennemis: Islam, Chine, etc. (cf. *Le choc des civilisations* de Samuel Huntington), des Européens ressentent le besoin urgent de se distinguer des États-Unis, de retrouver leur universalisme propre, qui se nourrit des différences reconnues. L'universalisme d'inspiration française est un universalisme de synthèse, de la « rencontre du donner et du recevoir » selon Senghor. Il se distingue fondamentalement de l'universalisme états-unien qui est proposition - voire imposition - du modèle unique *wasp* (1) d'un peuple élu considéré comme intrinsèquement supérieur et qui, au-dessus des différences ignorées et méprisées, folklorisées, peut et veut se passer de la connaissance et de la reconnaissance de l'Autre : le modèle est à prendre ou à laisser.

- Le besoin est de plus en plus ressenti d'éviter à tout prix que l'Occident européen soit confondu avec l'Occident américain et les États-Unis d'Amérique, son seul «Etat-phare» selon Huntington. Hubert Védrine lui aussi l'a exprimé en 2002.

- *Les sociétés civiles francophones (des dizaines d'associations françaises, belges, québécoises), regroupées à cet effet en un FFI-Forum francophone international, ont, le 7 octobre 2001, au château de Villers-Cotterêts, appelé à un mouvement mondial de résistance francophone à l'arasement des langues et cultures du monde, et d'ouverture à la Méditerranée et aux pays francophones et francisants, en faisant alliance avec d'autres ensembles: hispanophonie, lusophonie, arabophonie...*

- En février 2002, à Porto Alegre, le FFI, allié - en l'occurrence - à l'ATTAC, a fait adopter par le Forum Social Mondial d'importantes résolutions sur la diversité linguistique et culturelle du monde, dans l'esprit de Villers-Cotterêts.

- Le FFI et diverses associations françaises demandent que la politique étrangère de la France continue à « marcher sur les deux jambes », et que la nécessité pour la

>>>

France de ne pas abandonner son « grand large », se traduise notamment par l'inscription dans sa Constitution de son engagement à participer à la construction de la Communauté francophone.

- Allié à d'autres associations, notamment allemandes et à un groupe de fonctionnaires européens hostiles au monolinguisme anglo-américain, le FFI agit pour que l'éventuelle future « Constitution européenne », ancre le plurilinguisme dans les textes et les faits. Il a proposé un « dispositif sur le statut des langues » inspiré des résolutions adoptées à Porto Alegre à inclure dans la « constitution européenne ».

- Les groupes de réflexion auxquels le FFI participe fortement, au premier rang desquels il faut citer le groupe « Phénix » lié à l'Institut « Francophonie et mondialisation » de l'Université Jean Moulin à Lyon, ont fourni des idées aux responsables français, notamment dans l'ouvrage *Les défis de la Francophonie - Pour une mondialisation humaniste*, (2)

Car la Francophonie est une solution!

Il est très important que le Sommet francophone de Ouagadougou, en 2004, dans le sillage de celui de Beyrouth d'octobre 2002, reprenant dans son thème du « Dialogue des cultures » ce qu'avait fait le Sommet de Maurice (« Unité dans la diversité ») en 1993 lors du débat, dans le « cycle de l'Uruguay » du GATT, sur « l'exception culturelle » :

- confirme et traduise en actes et crédits la précieuse affirmation de Beyrouth en octobre 2002 sur le dialogue entre l'Occident européen et ses pays francophones d'une part, et les mondes arabe et musulman d'autre part, d'abord au sein même de la Francophonie, à titre de laboratoire et de modèle extensible ;

- veille à la traduction dans la réalité du principe de « l'exception culturelle » que les Québécois avaient déjà fait admettre lors des négociations de l'ALENA, principe que le FSM de Porto Alegre a précisé pour l'ensemble du monde, et que Beyrouth a fait sien, afin que les langues et les cultures échappent, comme les autres biens communs de l'humanité que sont l'air et l'eau, aux négociations commerciales internationales, notamment au sein de l'OMC ;

- adopte, à l'usage de la Francophonie elle-même, une charte des langues, qui permette un aménagement linguistique entre les diverses langues de la Communauté, et qui permette de donner à la langue partagée, le français, là où il n'est pas la ou l'une des langues nationales, un statut de langue étrangère la plus favorisée, surtout dans les pays d'Europe centrale et orientale qui en sont membres ;

- marque une relance forte des politiques bilatérales et multilatérales d'aide au développement et de solidarité effective avec les membres de la Francophonie.

La Francophonie mondiale ainsi conçue et soutenue, affirmée et fortifiée dans le « grand large » comme au sein même de l'Europe par ses membres européens, peut aider à bâtir une « Europe autrement », à la fois sociale et respectueuse de son essence même: la diversité linguistique et culturelle. En affirmant et pratiquant la diversité et le dialogue des cultures dans le monde et d'abord en son sein, la Communauté francophone, dans la tradition de la « France contre les robots » et de la « France contre les empires », ferait échec à l'Empire, à l'Euraméricanie, transformerait et valoriserait l'Europe. Elle la rendrait véritablement européenne. Car, il faut bien le dire clairement: **l'Europe fédérale des eurocrates, porteuse de redoutables conflits, est incompatible avec le maintien de la France, de sa voix dans le monde, de sa vocation, de la langue française, et de la diversité linguistique et culturelle de l'Europe entière, en définitive: incompatible avec la liberté de l'Europe. Voire avec la paix, car l'Euraméricanie porte la guerre comme la nuée porte l'orage.**

Albert SALON,
docteur d'État ès lettres,
ancien Ambassadeur,
Président du FFI-France

(1) *Wasp* signifie guêpe en anglais, mais ici c'est l'acronyme de *White Anglo-Saxon Protestant*, c'est-à-dire le blanc, protestant, d'origine anglo-saxonne vu comme principal auteur de la puissance des États-Unis.

(2) Paris, chez Alphonse - Max Milo, 2002.

In memoriam

Nous venons d'apprendre avec consternation le décès de **Jacques YERNA**. Nous retiendrons le bel esprit libre, le rebelle tranquille qu'il incarna, son opposition à Léopold III qui lui valut trois semaines de prison, sa rupture de trois ans avec le parti socialiste qui refusa d'admettre son appartenance au Mouvement Populaire Wallon, sa volonté de fédérer les mouvements wallons, son action pour que la Wallonie ne soit pas prisonnière du Bénélux et qu'elle puisse, librement, se chercher les alliances qui lui conviennent le mieux. Après sa retraite il se consacra au combat pour la paix et à la défense des plus défavorisés.

La Wallonie voit disparaître avec Jacques Yerna l'une de ces grandes consciences morales dont elle manque cruellement aujourd'hui.

QUAND LA PIRATERIE DEVIENT LÉGALE

Un trois-mâts espagnol a sombré au large de Nieuport au début des années 1600. On vient de retrouver son épave. Une découverte archéologique de première importance.

Ces trois phrases figurant à la une du journal *LE SOIR* du 16 juillet dernier réjouissent bien sûr les archéologues et les historiens. Mais ce galion de 54 mètres de long, un trois-ponts armé de dizaines de canons et manœuvré par 200 marins, pourrait bien faire le bonheur aussi des muséologues - exclusivement flamands - pour sa cargaison plus que vraisemblable de lingots d'or, de ducats, de doublons, de pierres précieuses, de porcelaines chinoises, etc.

Comment ça, muséologues - exclusivement flamands ? Ce navire n'a-t-il pas sombré dans les eaux territoriales belges ? Assurément. Mais que veut dire "belge" quand il y a un avantage à en tirer ? La suite de l'article va nous éclairer sur ce point.

A qui appartient le navire immergé ? Sauf (possible) surprise, à la Région flamande. A la suite d'un accord passé avec le gouvernement fédéral, tout objet se trouvant au fond de la mer de Nord dans la zone territoriale belge est, en effet, la propriété de la Région flamande.

Ce fait a été confirmé ce midi par le ministre flamand de l'Intérieur et de la Culture Paul Van Grembergen. (...) C'est en effet l'Institut flamand pour le Patrimoine archéologique qui est chargé d'inventorier la zone territoriale belge en mer du Nord.

Alerté par les actes de piraterie sur les épaves de valeur historique, le porte-parole du ministre a par ailleurs annoncé l'élaboration d'un décret flamand qui garantira dans un avenir très proche des mesures de conservation préventives de tout objet répertorié dans la zone territoriale belge. (...)

En voilà une nouvelle ! Sur un simple accord, le gouvernement fédéral a transféré à un partenaire - certes institutionnel - l'exploitation des eaux territoriales belges au profit de ce dernier. Il en résulte que les eaux territoriales belges ne sont donc plus... tout à fait belges, mais qu'elles ont pris, depuis cet accord, une couleur, une odeur et une saveur assez nettement flamandes. Par conséquent, les autres communautés du pays - leurs institutions, leurs musées - se trouvent ainsi dépossédées d'une part des biens qui leur appartiennent. Il faut se rendre à l'évidence : quoi qu'en pensent les belgicains de tout poil, une compétence fédérale de plus s'est envolée sous d'autres cieux.

Tout compte fait, pirater un État n'est pas chose si difficile.

Surtout avec son accord...

OCULUS

P.S.: Par le canal de notre revue, nous lançons un appel à nos lecteurs afin de recueillir des éclaircissements sur les termes de cet accord conclu entre le gouvernement fédéral et la Région flamande.

LE TOUR DE FRANCE 2004 EN WALLONIE (II)

Dis papa, c'est quoi un Wallon ?
Cette question se retrouve encore très souvent dans la bouche des jeunes Français. La présence d'une caravane wallonne sur le tour 2003 a permis la distribution de 300 drapeaux au Coq Hardi et a peut-être aussi contribué un peu à faire découvrir aux Français la différence entre... belge et wallon.

Cela n'est pourtant qu'une goutte d'eau, face aux 12.500 drapeaux flamands vendus ou distribués par les 35 militants du groupe *Vlaanderen vlagt* (La Flandre pavoise).

Jean-Luc Quévy et Maryse Chavrepirre, qui visitent le Tour depuis 3 ans, expriment leur satisfaction : *Nous sommes heureux d'afficher le drapeau wallon qu'on nous a offert. Les Flamands se livrent ici à une démonstration de force comme dans la vie de tous les jours. Il est temps que les Wallons se prennent en mains. Qu'ils décident eux aussi de leur avenir, sans rester à la traîne des autres.*

Je lance ici un appel à nos lecteurs : il nous reste moins d'un an pour réunir quelques militants

dont l'objectif sera d'organiser la présence wallonne sur le Tour 2004. Ensuite, nous constituerons un groupe de 30 à 40 personnes bien décidées à donner aux étapes wallonnes la couleur de la Wallonie et non celle du noir, jaune, rouge traditionnel qui n'apporterait que nouvelle confusion.

J'attends vos réponses !

(Suite au prochain numéro).

P. DURIEUX

LES IDÉES REÇUES ONT LA VIE DURE

Pierre MÉLOT

Un de mes amis, après avoir lu attentivement le numéro 48 de la revue *Wallonie-France*, m'a adressé une longue lettre dans laquelle il me donne son avis sur la réunion de la France et de la Wallonie. Réaction estimable pour la peine qu'il a prise de réfléchir au contenu des articles et de rédiger une réponse circonstanciée. Mais aussi courageuse en raison des arguments - tous opposés à nos positions - qu'il se risque à y développer.

Cette lettre, d'une grande civilité, se termine par la formule 'Au plaisir de te lire', ce qui donne toutes les apparences d'une perche tendue au rebondissement du débat. Pourquoi ne pas la saisir au bénéfice de nos lecteurs ?

Si respectable qu'elle soit par son ton amical et par sa franchise, cette lettre, je dois avouer, m'a rempli d'une profonde tristesse. Elle est, à mon avis, le reflet éclatant du succès que rencontre la politique de réduction au silence de la conscience communautaire des Wallons au profit du retour en force du belgicisme le plus béat. On y retrouve le rassemblement des lieux communs circulant en Belgique et distillés depuis des lustres par les forces à l'œuvre pour maintenir la Wallonie sous la coupe d'une Flandre conquérante et de plus en plus intraitable.

Je m'explique. Ne tombe-t-on pas dans le défaitisme et la résignation quand on estime son propre peuple quasi incapable de développer une conscience communautaire et que l'on énonce : *L'affection que nous vouons à la France, fondée sur une langue commune, souffre d'une différence sensible : le sentiment patriotique, celui d'appartenir à LA 'République'. Les Wallons ne l'ont guère (nettement moins que les Flamands).* Rappelons que le sentiment d'appartenance à une communauté se forge progressivement dans l'adversité, dans la résistance au déclin. Ne sommes-nous pas précisément dans cette situation difficile où il s'agirait plutôt d'insuffler chez les Wallons le sentiment de cohésion communautaire que nous envions à d'autres ?

N'est-ce pas se rendre coupable d'autodénigrement que d'affirmer : *Je ne vous suis pas quant à l'accueil que la France ferait à notre petite région. Liés politiquement à la France et commercialement à la Flandre, nous serions une sous-région sur laquelle se focaliseraient les problèmes entiers de la France.* Pas besoin de parler au conditionnel. Le cas d'une région liée politiquement à la France et commercialement à la Flandre existe bel et bien : c'est la région Nord - Pas-de-Calais, dont Lille est la métropole. Ne se porte-t-elle pas - beaucoup - mieux que le Hainaut voisin ? La Wallonie, une future sous-région hexagonale ? Plutôt que de minimiser sans cesse le poids de notre région, osons mettre en avant le PIB de la Wallonie et son nombre d'habitants qui la propulseraient directement au 5^e rang des 22 régions françaises actuelles.

N'entretient-on pas, en la grossissant, la phobie du parianisme par des assertions telles que : *Le mépris dans lequel la capitale tient les 'provinciaux' trouverait un nouveau terrain de sarcasmes et de plaisanteries faciles.* Tout pays a sa capitale avec ses bons et moins bons côtés. Que dire alors du bruxellocentrisme condescendant ? De la cinglante ironie berlinoise dont nos compatriotes ne savent rien ? Du dédain londonien que déplorent les Britanniques ?

Ne peut-on qualifier d'erreur d'appréciation l'opinion suivante : *En outre, économiquement, nous ne leur apporterions que des problèmes supplémentaires puisque les centres de décision de nos quelques entités industrielles sont répartis dans le monde entier au gré des rachats successifs.* Si nous ne sommes capables d'apporter que des problèmes supplémentaires, on se demande pourquoi l'investissement de capitaux français s'élève à quelque 40 pour cent dans les entreprises industrielles et commerciales de Wallonie. On ne comprend pas non plus pourquoi nombre de lycéens et étudiants français fréquentent nos athénées, nos écoles techniques, nos hautes écoles et nos facultés universitaires en vue d'y acquérir une formation qualifiée.

Ne renforce-t-on pas les lieux communs en propageant des conclusions hâtives : *La Flandre nous rejette car elle se croit riche et forte. La France fera de même.* Extrapolation hasardeuse au regard de la cohésion interrégionale française. Jamais on n'a entendu en France : 'Plus un franc normand pour l'acier lorrain !' La Belgique ne peut en dire autant de la solidarité flamande à l'égard de la sidérurgie wallonne.

Une seule petite interrogation, dans cette lettre, paraît entrouvrir la porte d'un avenir moins sombre. Dans l'ignorance du sentiment des Français sur le retour de la Wallonie dans la République, mon ami pose la question obligée du partenariat : *D'ailleurs, leur a-t-on demandé s'ils étaient preneurs ?* Officiellement, non, bien entendu. Comment cette consultation pourrait-elle se faire en France alors que la Wallonie elle-même ne s'est pas encore prononcée ? Ne mettons pas la charrue avant les bœufs. Qu'il suffise, pour le moment, de répondre à la question suivante : connaît-on, dans l'Histoire, un pays ayant refusé de s'accroître pacifiquement d'une région importante qui jouit d'un niveau de vie et de développement équivalent, qui parle la même langue, qui se nourrit de la même culture depuis des siècles, qui lui apporte l'extension de son territoire à sa périphérie et le recul de ses frontières de plusieurs dizaines de kilomètres ? Non loin de nous, au sein de l'Europe des Douze (des Quinze depuis 1995), l'exemple patent de la République fédérale d'Allemagne 'rachetant' - et à quel prix - la République démocratique allemande en 1990 est là pour lever nos doutes à ce sujet.

AH ! L'HABILE HOMME !



Gilles Dal, docteur en histoire, a longuement étudié la genèse de la Sécurité sociale (1); il est aussi l'auteur d'une « carte blanche » (*Le Soir*, 27/06/03) où il étrille de manière M. Louis Michel, adepte du *double langage* et coupable d'*opportunisme*.

On a beau savoir, soupire G. Dal, *que faire de la politique nécessite souvent une bonne dose de culot, il est des jours où l'énormité des contradictions devient pesante*. Et d'épingler quelques gracieuses (?) virevoltes de son sujet.

Ainsi, après avoir abondamment vanté les vertus de « la loi de compétence universelle », censée faire trembler tous les tyrans du monde, M. Michel n'a pas craint, devant le froncement de sourcils du gouverne-

ment des USA, de faire marche arrière et d'assurer les Belges qu'au fond, cette loi l'avait plutôt gêné dans l'exercice de sa diplomatie. Le pauvre, déjà fort tiède, *avouait avoir caché le fond de sa pensée à son électorat pendant quatre ans*. Étrange confession, constate G. Dal, *pour un homme politique attachant autant d'importance à la transparence et à l'honnêteté vis-à-vis du citoyen*.

A ceux qui s'étonnaient de voir le bon Louis bavarder sur les élections présidentielles américaines (il préférerait Al Gore à George W. Bush), « on » fit savoir que *la Belgique était à l'avant-poste d'une nouvelle morale mondiale, imprimant (ainsi) un mouvement humaniste* et, s'ils ne le voyaient pas, c'est qu'ils n'étaient que des fossiles réactionnaires. Toujours à ce propos, les mauvais esprits n'avaient pas manqué de souligner la contradiction entre, d'une part, la volonté de la Belgique de devenir le juge de la Terre entière et, d'autre part, son incapacité foncière à régler ses propres affaires judiciaires, petites ou grandes (ndlr : un exemple édifiant : depuis 1983, la justice n'a pu trouver le moindre bout de piste menant aux « tueurs du Brabant » qui ont 28 morts sur la conscience).

Autre contorsion : après qu'il eut juré que, lui en poste, aucun avion américain en route vers l'Irak ne survolerait le territoire de notre cher petit royaume, notre moralisateur forcé dut, dès le lendemain, retourner sa

veste en faisant appel... à la raison (ndlr : la raison du plus fort sans doute, incarnée à la fois par son ami Verhofstadt et ses potes d'outre-Atlantique). Cette pirouette fit d'ailleurs l'admiration des connaisseurs, même des plus blasés.

Les Américains étaient-ils agacés par les critiques de M. Michel et menaçaient-ils de déménager le siège de l'OTAN, aussitôt le *Belgian Secretary for Foreign Affairs* nous expliqua, avec la mine de l'initié, *qu'il n'y a(vait) pas eu de pressions américaines, mais des mises en garde des Etats-Unis* (2). La nuance, en effet fort subtile, ne fut apparemment pas perçue par les gogos, à preuve la manne de voix de préférence recueillies le 18 mai dernier par l'homme de Jodoigne.

L'auteur s'est réjoui *in fine* d'avoir entendu son « héros » déclarer que la Belgique avait recouvré *raison et humilité*.

Ah ! l'habile homme que M. Michel ! La preuve : il est redevenu ministre des Affaires étrangères.

J.L.

(1) Dans un ouvrage intitulé *La Sécurité sociale à ses débuts*, Paris, L'Harmattan, 2003.

(2) Ndlr : faut-il rappeler que, déjà au début du XXe siècle, le président Théodore Roosevelt aimait à dire : « Parlez doucement avec un gros bâton à la main » !

Le français, une aventure, un avenir !

est le titre d'un ouvrage collectif de bonne vulgarisation que *Wallonie-France* éditera prochainement. Publié sous la direction scientifique du Professeur Albert BARRERA-VIDAL et préfacé par M. Robert COLLIGNON, Président du Parlement wallon, il est consacré à la langue française et à sa place dans le monde.

Plus de vingt personnalités ont participé à sa rédaction. Citons parmi elles : Mmes Jacqueline PICOCHÉ (Université de Picardie) et Henriette WALTER (Université de Haute-Bretagne) et MM. André GOOSSE (Université catholique de Louvain), Jean-Marie KLINKENBERG (Université de Liège), Pierre MARTEL (Université de Sherbrooke, Québec), Jean SALEM (Université Saint-Joseph, Beyrouth), Albert SALON (Docteur ès lettres, Président du FFI-France) et Marc WILMET (Université libre de Bruxelles).

De plus amples informations quant à la façon de se procurer *Le français, une aventure, un avenir !* vous seront données dans le prochain numéro de *Wallonie-France* (à paraître au début de novembre 2003).

UN PEU D'HISTOIRE LA BATAILLE DE SPRIMONT

Elle eut lieu le 18 septembre 1794 ou, si l'on préfère, le 2^e jour complémentaire de l'an II. Peu connue, cette bataille fut pourtant très importante non seulement parce qu'elle permit de reprendre tout le territoire wallon à l'est de Liège, mais aussi par les effectifs engagés (28.000 Kaiserlicks bien retranchés contre plus de 60.000 Carmagnoles). Enfin, autres caractéristiques, la longueur du théâtre des opérations (environ 15 km) et le relief accidenté empêchèrent les commandants en chef d'avoir une vue générale du déroulement des combats. Cela obligea les divisionnaires à prendre des initiatives.

La bataille de Sprimont a été étudiée dans le détail par le Dr Louis Thiry dans un ouvrage paru avant-guerre et devenu introuvable (1). A son tour, son confrère, notre ami Fernand PIETTE s'est penché sur cet événement guerrier et nous en donne une relation succincte.

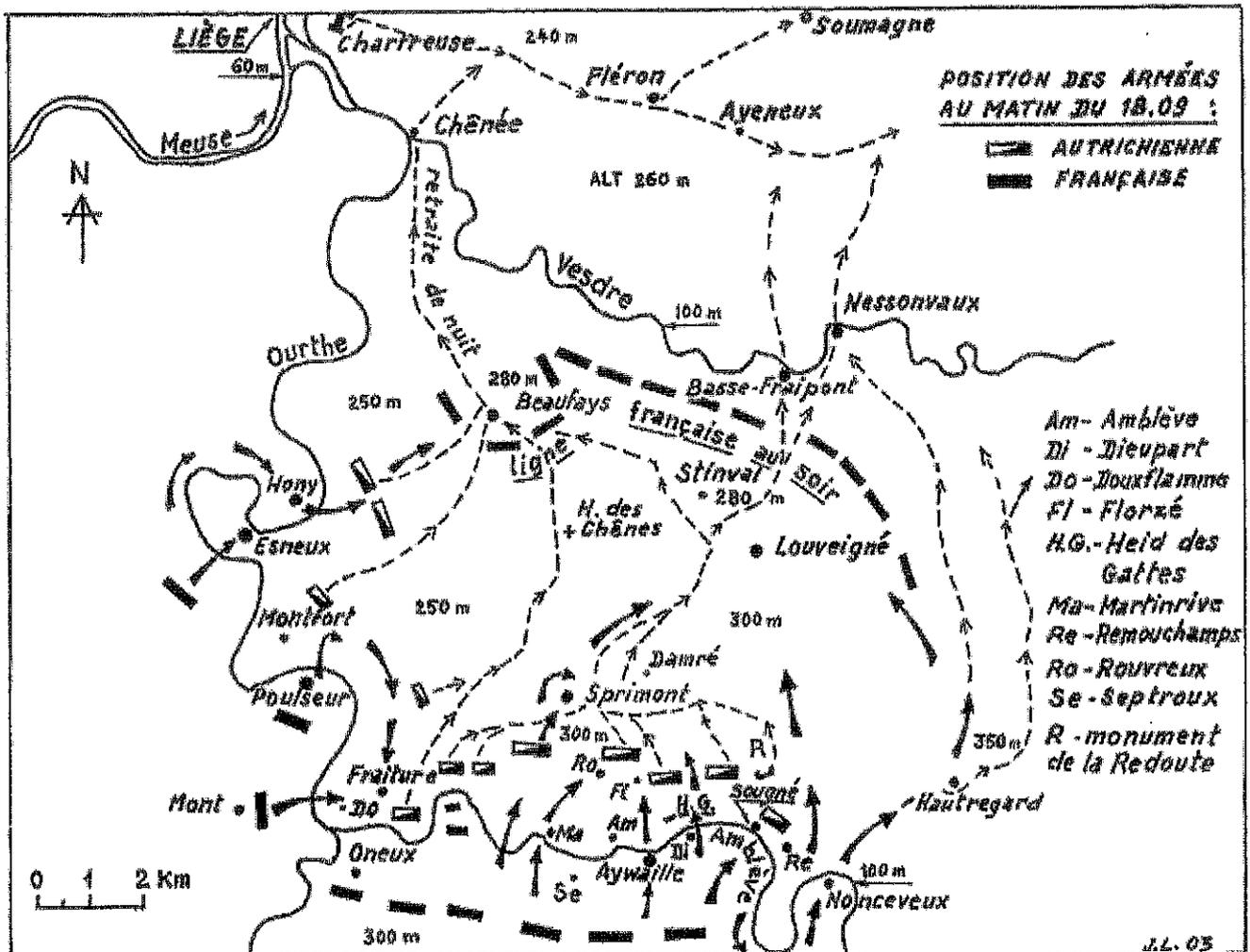
Après sa victoire, le 26 juin 1794 (8 messidor an II), le général Jourdan libère successivement Namur, Huy et, le 27 juillet, Liège où la lutte est rude toute la journée. Les Impériaux, retranchés sur la hauteur de la Chartreuse (rive droite de l'Ourthe) arrêtent l'avance française et, pendant les trois derniers jours du mois, bombardent le faubourg d'Amersœur.

La situation va se stabiliser pendant près de deux mois. Bien que fort occupé par le siège de Maastricht, Jourdan profite de l'accalmie pour garnir de troupes toute la rive gauche de l'Ourthe et les appuie par des batteries installées en face de celles des Autrichiens en position sur les crêtes dominant l'autre rive.

Dans la première quinzaine de septembre, le général Schérer ainsi que le jeune divisionnaire Marceau, occupent le long plateau incliné bordant la rive sud de l'Amblève, en face des redoutables défenses en nid d'aigle dont les Autrichiens ont truffé le haut des pentes escarpées de la rive nord de cette rivière jusqu'à Sougné-Remouchamps.

Le 16 septembre, Jourdan et ses généraux, réunis au quartier général près d'Aywaille, mettent au point un plan d'attaque ; le lendemain, l'Amblève est franchie, le hameau de Douxflamme investi, mais une contre-attaque en chasse les fantassins de la République.

Le 18, avant l'aube, l'attaque générale se déclenche. Les troupes françaises dévalent les pentes, traversent l'Amblève à gué et gravissent les versants abrupts de la



rive droite : à Martinrive, à Amblève, à Septroux et à Dieupart, en particulier au lieu-dit la Heid des Gattes que Marceau et ses hommes escaladent, baïonnette au canon, emportant la fortification située à l'actuel point de vue du Belvédère.

A Aywaille et à Sougné-Remouchamps, une forte résistance met les assaillants en échec et, par deux fois, ils sont rejetés sur leur ligne de départ. Une troisième tentative leur permettra de se rendre maîtres du village fortifié de Sougné. Dès ce moment, les combats se poursuivront avec succès sur tous les fronts.

Ainsi, à l'ouest, les Français traversent l'Ourthe à Esneux et à Hony, obligeant les Autrichiens à abandonner leurs positions dominantes et à faire retraite vers Beaufays. A Poulseur, les Républicains franchissent aussi la rivière, prennent à revers le village de Montfort, alors perché sur une falaise, et, après en avoir chassé la garnison, se retournent vers le village de Fraiture où le général autrichien Beaulieu se trouve encore avec ses troupes. Entretemps, d'autres Français venus de Mont et vainqueurs à Douxflamme au prix de lourdes pertes, convergent également vers Fraiture.

Au centre, à Martinrive, les soldats qui, sous la mitraille, avaient emprunté le bac, remontent en force par les ravins vers Rouvieux et surgissent à leur tour sur le plateau de Sprimont. A Sougné, d'autres colonnes gravissent la pente de la Haute Levée et emportent la position autrichienne là où est érigé le monument, dit La Redoute, perpétuant le souvenir de la bataille. Les troupes françaises de réserve, par une manœuvre hardie, vont constituer une forte colonne et contourner le méandre au sud de Nonceveux avant de traverser l'Amblève depuis ce village et de monter vers Hautregard à l'abri des bois ; ils y

surprendront les réserves autrichiennes laissées sans ordres. Alors que le combat s'achève à Remouchamps, d'autres bataillons les rejoignent à travers bois et renforcent puissamment leur action.

Un peu à l'est d'Aywaille, la nuée de tirailleurs qui avaient conquis la Heid des Gattes, avec Marceau à leur tête, se lancent au-devant des canons ennemis qui tirent en vain sur l'essaim dispersé des Français. Après avoir massacré les servants, ils foncent sur le village de Sprimont et l'investissent, barrant ainsi cette voie de retraite aux généraux autrichiens.

Entre 11 heures et midi, toutes les lignes des Impériaux sont enfoncées. Les généraux se voyant près d'être encerclés, décident alors la retraite générale vers le nord en direction de Beaufays par les petits chemins restés libres entre les villages du plateau, les uns gagnent la Heid des Chênes, les autres contournent Sprimont par Florzé et Damré pour se rediviser encore : une partie allant vers Beaufays par la route de Gomzé, l'autre partie fuyant par Stinval pour aboutir à Basse-Fraipont et à Nessonvaux où elle traversera la Vesdre. Tous ces Autrichiens gagneront ainsi, sans autre dommage, le plateau de Herve.

Dès la mi-journée, la bataille est gagnée. Elle aura été décisive par sa rapidité, puisque les 20.000 Autrichiens, postés à la Chartreuse et restés l'arme au pied, devront faire retraite en hâte jusqu'à Fléron et, de là, se diriger vers Aix-la-Chapelle en faisant leur jonction avec les unités qui se repliaient sur Ayeneux et Soumagne. Ces colonnes seront partout harcelées par leurs poursuivants jusqu'à Clermont-sur-Berwinne où leur arrière-garde sera décimée le 20 septembre.

(1) Bruxelles, G. Van Campenhout, 1936.

FRANCOPHONIE, VASTE PROGRAMME

Petit jeu pour mieux nous connaître

Dans le numéro 49 de *Wallonie-France*, ce petit jeu vous a soumis quelques expressions anglo-américaines contemporaines et vous a invité à en découvrir les termes officiels correspondants en français.

On peut prendre connaissance de ces milliers de termes recommandés (dans tous les domaines de la science et de la technique) ainsi que des textes législatifs et réglementaires sur lesquels s'appuient leur officialisation en consultant le *Dictionnaire des néologismes officiels* publié, sous forme de mises à jour régulières, aux annexes du Journal officiel de la République française.

Jouons encore une fois à découvrir le terme propre recommandé en français.

1. **ring** : (voie de circulation rapide ceinturant le centre d'une ville ou entourant son agglomération, et, dans certains cas, permettant d'éviter de pénétrer celle-ci).

2. **sniper** : (tireur d'élite muni d'une arme de précision et occupant un emplacement choisi pour atteindre une cible d'une importance particulière).

3. **by-pass** : (système de détournement partiel ou total d'un fluide).

4. **utilities** : (équipements qui apportent à une habitation, un immeuble, un quartier, le confort en rapport avec les modes de vie convenant à notre époque. Exemples : voirie, eau potable, électricité, évacuation des eaux usées, gaz notamment).

5. **shingle** : (planchette en bois refendu ou matériau fabriqué industriellement à partir de produits étanches, servant à couvrir des toits ou à revêtir des murs particulièrement exposés à la pluie).

Solution p. 27



NOUS
AVONS
LU :

LES LYS DE FLANDRE (1)

par Luc BEYER de RYKE

Vie et mort des francophones de Flandre (1302-2002)

Combats pour la liberté de l'esprit

François-Xavier de GUIBERT

*La vie n'est qu'un étrange et douloureux divorce
Il n'y a pas d'amour heureux.*

Louis ARAGON

Disons-le d'emblée : l'histoire que conte ce livre est celle d'une belle aventure, qui aurait pu, qui aurait dû, mieux tourner. Elle n'est peut-être, d'ailleurs, pas entièrement terminée.

Il y eut la Gaule, les invasions germaniques, la cristallisation de ce qu'on n'appelait pas encore une frontière linguistique. Et puis il y eut les partages, les apanages, l'émergence du Royaume des Lys face à l'Empire. Cherchant à faire leur « pré carré », les rois de France se virent longtemps interdire l'accès à nombre de riches et belles provinces de langue française. Paradoxalement, la Flandre, majoritairement de langue germanique, resta leur vassale jusqu'à la fin du Moyen Âge.

Les classes dirigeantes, elles, avaient comme langue de culture le latin, puis le français, comme dans une grande partie de l'Europe. Il serait erroné de voir là une volonté consciente d'hégémonie : les « Pays-Bas espagnols », puis autrichiens, furent gouvernés en français.

Le récit commence ici plus tard, avec le XIX^e siècle. Après Waterloo, lorsque l'Angleterre, au moment où elle offrait à la Prusse l'in vraisemblable cadeau que constituait la Rhénanie, voulut créer un État tampon, veillant à ce que la France ne puisse disposer de frontières défendables (ce piège meurtrier ayant, d'ailleurs, parfaitement fonctionné lors des deux Guerres mondiales), le pays connut une brève période de néerlandisation forcée. Le domaine linguistique flamand était alors divisé en dialectes, et la Flandre, piégée ensuite, à partir de 1830, comme la Wallonie, dans l'État belge, connut une fracture autant sociale que linguistique.

La réaction ne se fit pas attendre. Mais le mouvement flamand, issu du romantisme germanique, en cultiva les plus douteux aspects, jusqu'à verser dans une ethnolâtrie échevelée, façon

Blut und Boden.

Dans cette conception, qui - ô ironie - cherche à imposer D'EN HAUT la langue, comme autrefois la religion, on passe assez vite du *Cujus regio, ejus religio* au moderne *Ein Volk, ein Reich, ein Führer* : rappelons qu'aujourd'hui, alors que les flamingants possèdent tous les leviers du pouvoir, l'extrême droite rassemble le tiers des voix à Anvers ! Il faut donc bien constater que les francophones, dont les familles le sont parfois depuis des siècles, ne jouissent pas chez eux des droits les plus élémentaires. Le Conseil de l'Europe a d'ailleurs récemment pris acte de cette situation, et demandé à la Belgique d'honorer sa propre signature en reconnaissant à ces 'fransquillons' le statut de minorité. Réponse du gouvernement : « Rien ne changera ! »... On sait où mène cette conception du droit comme « chiffon de papier »...

Les étapes de cette dépossession, accompagnant inutilement et injustement la montée du néerlandais comme langue nationale, apparaissent comme autant de manifestations d'une hargne inquiétante et totalement déplacée.

Ainsi, en 1930, la flamandisation de l'université de Gand fut doublée de l'interdiction faite à ses professeurs d'enseigner à l'École des Hautes Études, fondation francophone. De même, plus tard, la suppression de la section française de l'université de Louvain s'accompagna d'une expulsion brutale, à coups de pierres, aux cris de *Walen buiten !* (Les Wallons, dehors !). Depuis lors, bien entendu, « Louvain la Veuve » n'a plus aucun rayonnement international.

Luc Beyer de Ryke reste d'ailleurs étrangement indulgent face à de tels débordements, qui n'étaient pas isolés : depuis les coups de règle dans les écoles jusqu'aux corps musclés d'inspecteurs linguistiques, le climat aura été jusqu'à nos jours plutôt pesant.

C'est dans ce contexte que se pose le problème de la « collaboration », que Jacques Brel résume de façon lapidaire : *Nazis pendant les guerres, et catholiques entre elles...* Le livre passe en effet en revue toute une série de figures localement célèbres, et dont certaines finirent par rejoindre la *Waffen SS*. Ainsi « l'idée bourguignonne » portait en elle-même un redoutable poison; nous aurons sans doute l'occasion d'y revenir.

Face à cela, c'est au contraire avec fierté que l'on peut se pencher sur l'osmose qui se fit, à partir de la fin du XIX^e siècle, entre la Flandre et la culture française. En témoigne le nombre impressionnant d'écrivains qui choisirent d'illustrer la langue française : de Charles de Coster à Georges Rodenbach, de Maurice Maeterlinck à Marie Gevers, à Suzanne Lilar et Françoise Mallet-Joris, la liste est longue, et la floraison n'est pas moindre dans les autres arts.

Emile Verhaeren, lui, dont tous les petits Français savent quelques vers, occupe une salle entière du musée Plantin-Moretus à Anvers, où ses œuvres sont présentées uniquement en néerlandais... De la même façon, on a peine à croire, en visitant l'hospice Saint-Jean à Bruges, que cette institution n'ait **jamais** produit un seul document en français (!)

Tant de mesquinerie pourrait faire sourire, mais la vérité oblige à dire qu'elle donne plutôt froid dans le dos, et qu'elle mérite une réponse politique.

En réalité, si le témoignage personnel de l'au-

teur est éloquent et émouvant, sa lecture de l'Histoire est encore empreinte d'un « belgicisme » dont l'échec est cependant patent. La Belgique, petite prison des peuples, ne tient pas seulement en otages les Flamands francophones, mais également un rameau du peuple français : les Wallons. Construite sur un mensonge rarement dénoncé (qu'on se souvienne cependant du mot de Jules Destrée: *Sire, il n'y a pas de Belges...*), toujours gouvernée contre la France, quoique longtemps en français, la Belgique d'aujourd'hui, dont la diplomatie s'exprime en anglais, aura accumulé, jusqu'à la rupture, un impressionnant « déficit démocratique »...

Tiens, mais voilà qui nous rappelle quelque chose! Au fond, l'« Europe » qu'on veut nous imposer est-elle autre chose qu'une grande Belgique au service de la puissance dominante du moment ?

Il est donc essentiel, car le destin de la France et celui de l'Europe y sont liés, de regarder de plus près ce que cache ce pays jovial (plutôt dans sa partie sud), attachant (idem), que l'on ne voit généralement qu'à travers ses moules-frites, ou des histoires 'belges' plus ou moins mal venues. Derrière l'invisible écriteau « Interdit de penser » se trouve peut-être la clé de tous nos renoncements. Il nous faudra donc absolument y revenir.

Denis GRIESMAR.

(1) extrait de la revue *LIBRES*

IL Y A 91 ANS, JULES DESTREE...

En août 1912, Jules Destrée publiait sa *LETTRE AU ROI sur la Séparation de la Wallonie et de la Flandre* (1).

Dans le numéro précédent, nous en avons reproduit les pages 11 et 12 partie. En voici la suite (p. 12 à 14 partie). Constatons simplement que les tendances dénoncées par l'auteur n'ont fait que croître et embellir. Tout autre commentaire nous apparaît superflu.

III

Ce qu'ils nous ont pris déjà ? Je vais essayer de Vous l'indiquer.

Ils nous ont pris la Flandre, d'abord. Certes, c'était leur bien. Mais c'était aussi un peu le nôtre. Confiant dans l'illusion belge, nous avons appris à considérer comme

des expressions de l'âme de nos aïeux, la fierté farouche des beffrois et des hôtels de ville, l'élan religieux des églises du beau pays de Flandre. Si les hasards de la vie nous amenaient à nous déplacer, nous nous retrouvions un peu chez nous à Gand ou à Anvers. Hélas! ces temps ne sont plus et s'éloignent de nous chaque jour. L'ancien principe de la nationalité des lois a fait place à

leur régionalité, en matière de justice ou d'enseignement. Il y a, dans les détours de leurs textes, mille prétextes à vexer les Wallons qui s'égarèrent en Flandre. Des municipalités hargneuses vis-à-vis de nous, ont encore renchéri. La revendication : In Vlaanderen vlaamsch, légitime aussi longtemps qu'elle se bornait à réclamer l'usage facultatif du flamand en Flandre, est devenue un cri de guerre signifiant l'usage exclusif de la langue locale.

A Anvers, un Wallon écrit à l'administration communale, en français ; on lui retourne sa lettre avec la mention impérative et dédaigneuse : « In vlaamsch ». Les établissements publics sont flamands. Les petits fonctionnaires, avec lesquels le public est en rapport, vous répondent agressivement en flamand. Nous nous sentons actuellement en Flandre des étrangers, au moins autant qu'à la Haye ou à Amsterdam. Et nous sommes parfois moins bien traités que des étrangers. Des industriels de Charleroi m'ont rapporté que l'on avait au port d'Anvers, infiniment plus d'attentions pour les Allemands que pour eux. J'ai demandé au Musée d'Anvers, le catalogue de l'art ancien. Il n'y en a pas en français! Mais il y a une édition flamande et une édition... allemande.

On pourrait citer des milliers de ces menus faits, révélateurs de cet étrange état d'esprit, l'affirmation systématique de la culture flamande, la proscription systématique de la culture française.

L'injure, la menace, l'intimidation, la contrainte sont incessantes. Les Flamands qui veulent garder contact avec la civilisation française sont méprisés et bafoués. Le couronnement de cette entreprise, poursuivie avec leur inlassable ténacité, sera l'extinction de ce dernier foyer de culture française en Flandre, l'Université de Gand.

Ils nous ont pris notre passé. Nous les avons laissé écrire et enseigner l'histoire de Belgique, sans nous douter des conséquences que les traditions historiques pouvaient avoir dans le temps présent. Puisque la Belgique, c'était nous comme eux, qu'importait que son histoire, difficile à écrire, fût surtout celle des jours glorieux de la Flandre ? Aujourd'hui, nous commençons à apercevoir l'étendue du mal. Lorsque nous songeons au passé, ce sont les grands noms de Breydel, de Van Artevelde, de Marnix, de Anneessens qui se lèvent dans notre mémoire. Tous sont des Flamands! Nous ignorons tout de notre passé wallon. C'est à peine si nous connaissons quelques faits relatifs aux comtes du Hainaut ou aux bourgmestres de Liège. Il semble vraiment que nous n'ayons rien à rappeler pour fortifier les énergies et susciter les enthousiasmes.

Des milliers et des milliers d'écoliers ont subi le même enseignement tendancieux. Je suis confus de mon ignorance quand je m'interroge sur le passé wallon. Des amis mieux informés m'assurent que notre grand Pirenne, malgré tant d'aperçus ingénieux, n'a pas su, sur ce point, se dégager de la traditionnelle glorification flamande et faire à la Wallonie la place qu'elle mérite. Il est assez frappant qu'à Liège, comme dans le Hainaut, on réclame maintenant des histoires régionales, dont on sent la né-

cessité (2).

Mais quelle que soit mon incompetence sur ces sujets controversés, un aspect significatif des dernières commémorations me paraît à noter. Il semble que le patriotisme rétrospectif des Flamands ne se plaise qu'à célébrer des massacres de Français. La bataille des Éperons d'Or, si éloignée (1302!), est devenue extraordinairement populaire parce qu'elle fut l'écrasement de la chevalerie française. Toute la Campine fut soulevée en 1898 pour le centenaire de la Guerre des paysans ; on exalta avec raison l'héroïsme de ces pauvres gens révoltés par amour de leur terre et de leur foi, mais dans tout cet élan, dans tous ces discours, on découvrait le sentiment mauvais de la haine de la France, la malédiction de l'étranger. Certains fanatiques flamingants, quand ils vous parlent d'histoire, semblent toujours regretter le temps où la mauvaise prononciation de Schild en vriend était punie de mort immédiate.

Ils nous ont pris nos artistes. Le maître pathétique de Tournai, Roger de le Pasture, l'un des plus grands artistes du XV^e siècle, est incorporé parmi les Flamands sous le nom de Vander Weyden. L'art flamand brille d'un éclat radieux. L'art wallon est ignoré.

Je me souviens, Sire, de l'honneur que j'eus de guider Sa Majesté la Reine et Vous dans cette exposition des Beaux-arts de Charleroi qui fut un essai de réagir contre l'erreur courante. Je n'ai pas oublié Vos étonnements et Votre attention bienveillante et compréhensive. Vous avez voulu tout voir. Vous avez voulu apprécier la variété et l'éclat de ces fleurs de Wallonie.

On peut discuter encore s'il y a un art wallon ; on ne peut plus contester qu'il y ait eu des artistes wallons, à toutes les époques de l'histoire. La filiation de Jacques Dubroeuq et de Victor Rousseau est saisissante et si l'on joint à ces deux noms ceux de Beauneveu et de Constantin Meunier, on peut affirmer, contrairement à l'opinion généralement répandue, que nous ne sommes pas exclusivement des peintres. Je m'illusionne sans doute, en raison de la part que j'y ai prise, sur la portée d'une démonstration comme celle qui fut tentée à Charleroi ; mais j'espère qu'elle a rendu à la Wallonie conscience de son glorieux passé méconnu et stimulé ainsi les possibilités de l'avenir.

Ils nous ont pris les emplois publics...

(suite au prochain n°)

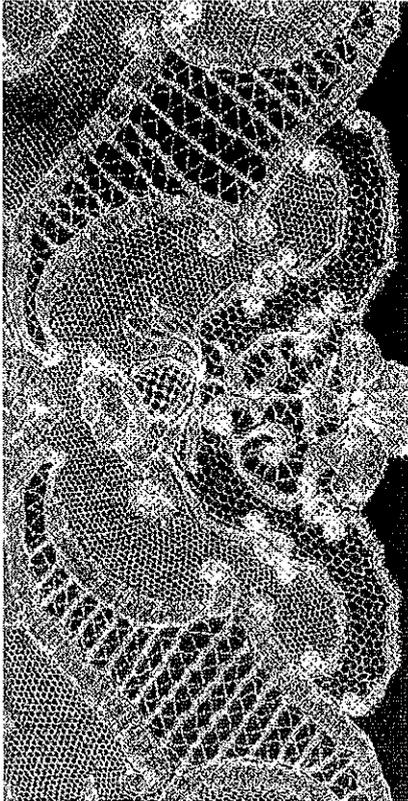
(1) Parue dans la Revue de Belgique (15 août-1^{er} septembre 1912), Bruxelles, Weissenbruch, in 8°, 24 p.

(2) Ndlr : A l'initiative de M. Jules Jasselette, Échevin de l'Instruction publique de la Ville de Liège, un cours d'histoire de Liège, destiné à l'enseignement secondaire, existe depuis 1999 et un second, destiné à l'enseignement fondamental, depuis 2002. Nos lecteurs connaîtraient-ils des initiatives de ce genre, prises çà et là en Wallonie ?

DES GOÛTS ET DES COULEURS

LA DENTELLE DE MARCHE EN FAMENNE

Geneviève DAVOISE



Valenciennes, détail, collection Nina.

L'art de la dentelle aux fuseaux est pratiqué à Marche-en-Famenne depuis 1630. Cette petite ville tranquille comptait à cette époque plus ou moins 1.500 habitants et les dentellières y firent vivre la moitié des foyers. On comptait jusqu'à 450 artisanes qui s'échinèrent à créer de délicates parures pour un prix de misère.

Cependant, dès 1775, l'exportation aux États Unis et à Cuba leur assura une relative aisance.

La Révolution française ayant chassé la noblesse et les gens d'église, grands consommateurs de dentelles, un déclin de cette activité s'amorça, accentué par l'invention du tulle mécanique. En 1900, seules les pauvres en font encore le commerce, délaissant le Point Clair pour le Torchon.

Les deux guerres mirent fin à cet art et il ne restera plus que quelques familles qui le pratiqueront encore

comme loisir familial transmis précieusement de mère en fille. Dans les années '70, il ne restait plus qu'une personne vivant de la fabrication de coussins pour dentellières.

La renaissance surviendra en 1977 avec la création d'une école de dentellerie dans la capitale de la Famenne.

Entre-temps, Maria Bastogne, professeur de sciences à La Roche, avait redécouvert la technique du Point Clair, et remis à l'honneur cette technique ancestrale.

On vient maintenant de partout pour apprendre non seulement ce fameux Point Clair, mais aussi d'autres techniques comme, entre autres, les Torchon, Cluny, Lille, Valenciennes, Paris, Binche, Fleuri fin, Rococo, Malines, Bayeux, Chantilly, Venise.

Depuis 2000, on pratique également la dentelle à l'aiguille.

La reproduction de notre ancien patrimoine est de nouveau possible, ainsi que la création d'œuvres modernes – une section junior a même été créée.

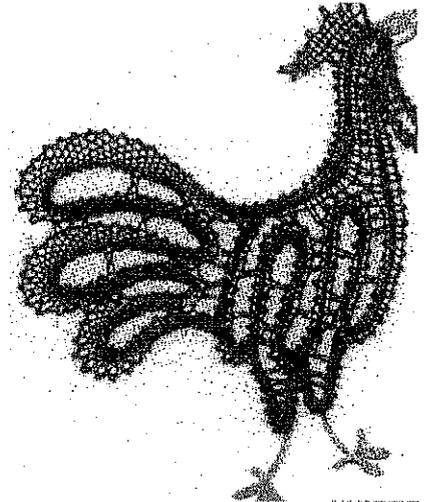
Des monitrices émérites, **Maria Bastogne** – dont on a écrit qu'elle est, de la dentelle, la grande praticienne et prêtresse – a publié des modèles proches du point de Lille, en Bayeux, Chantilly et Rococo, et rédigé un livre admirable.

Eugénie Arend-Verdeur, née dans une famille de dentellières, a appris le métier avec sa maman. Elle assure les formations dans les fils les plus fins.

Karin Pietquin est toute création, elle a la sensibilité des couleurs et des points, elle prépare les débutantes et spécialise les Fleuris fins.

L'Académie des dentelles de Marche jouit d'une excellente réputation nationale et internationale. Elle participe aux expositions universelles en Espagne, au Portugal, en Allemagne,

à des expositions en République tchèque, en France, au Japon.



Coq wallon, dentelle de Florence Perin (12 ans)

Le musée de la dentelle aux fuseaux est une petite merveille unique en Wallonie. Cette année, une prestigieuse exposition a eu lieu pour fêter les 25 ans du renouveau dentellier les 15-16-17 août avec des passionnées de tous les pays.

Décidément, la Wallonie compte des trésors inestimables.

Renseignements :**Académie de la dentelle**

14, rue du Stade, Aye
B 6900 Marche-en-Famenne

Tél : 084 31 25 76

Fax : 084 32 31 65

Messagerie : pestiaux@online.be

Visite du **Musée de la dentelle**,
Royal Syndicat d'Initiative asbl,

7, rue des Brasseurs,

6900 Marche-en-Famenne

Tél : 00 32 (0)84 31 21 35

Fax : 00 32 (0)84 32 31 09

Marche.en.famenne@belgique.com

Ouvert du mardi au dimanche de juillet à octobre. Visites à 11h00, 13h30, 15h00, 16h30. Fermé le lundi et 01/01, 01/11 et 25/12.

Visite guidée en FR-NL-EN - 7,50 euros, max. 20 pers. (sur réservation).

LETTRE OUVERTE A S.M. LA REINE FABIOLA LA « REINE BLANCHE » (1) D'UN RÈGNE PLUS SOMBRE, EN RÉPONSE A SA PROPRE LETTRE OUVERTE.

Madame,

Dix ans après la mort de votre époux le roi Baudouin, vous venez d'adresser à vos « compatriotes par alliance royale » une « lettre ouverte » pour exprimer partout dans le Royaume de Belgique *le bonheur, que vous avez connu à ses côtés* (2), en quelque sorte une hagiographie bénite par le Cardinal.

C'est certes votre droit, mais où est passé votre devoir de discrétion au vu du procédé utilisé : une lettre ouverte envoyée à l'Agence Belga et aux médias heureux d'un tel *scoop* qui venait relancer bien à propos les opérations monarchiques de charme en ce temps de vacances. En fait, vous avez usé ici, Madame, de façon exceptionnelle et inédite, d'un procédé généralement utilisé par des Citoyens interpellant les hiérarques et autres caciques dans leur critique du pouvoir. De surcroît, soit dit en passant, cela ne risquera pas d'amputer la plus petite parcelle de votre dotation de plus d'un million d'€ aux frais des contribuables belges.

Vous conviendrez avec moi, Madame, que bien des veuves de ce pays souhaiteraient, elles aussi, disposer d'un canal de diffusion comparable, toutes proportions gardées, pour témoigner de leur amour et des mérites de leur défunt mari. Et, sans vouloir aucunement vous offenser, ni même vous chagriner, j'ose croire que notre pays alignerait alors une galerie éloquent de gens, notamment parmi les plus modestes et les plus petits du Royaume, dont les mérites feraient pâlir le lustre de plus d'un monarque. Hélas pour elles, même le « courrier des lecteurs » de notre presse quotidienne, dominée par des impératifs mercantiles, semble bien peu disposé à de telles initiatives citoyennes.

Mais, mis à part une foule plus avide de propos émotionnels que de questionnements dérangeants, bien des Belges sont conscients que vos propos, voulus anodins, cachent en réalité - ce qui est beaucoup plus grave - la volonté d'occulter, par un style mélodramatique bourgeois, une facette de la personnalité de feu votre mari, facette autrement moins sympathique dans ses aspects de fonctionnaire monarchique par-delà certaines qualités humaines indiscutables, propres à tout honnête citoyen, et dont il n'a heureusement pas le monopole.

Souffrez donc, Madame, sauf le respect dû à une dame de votre âge, que vous soient exposées succinctement ici quelques-unes des raisons pour lesquelles, avec d'autres compatriotes, il est difficile, face à votre « lettre ouverte », de ne pas exprimer de l'indignation envers la Monarchie ; nonobstant le fait qu'un régime politique, dont le Chef de l'État n'est pas élu par le peuple, mais accède au pouvoir par hérédité, ne soit pas digne d'être qualifié de Démocratie.

Et pourtant, Madame, je fus pendant de longues années ce que l'on appelle communément un « fidèle

serviteur » du Roi, même avant d'avoir été « agent de l'État » jusqu'à ma retraite. J'étais même « royaliste de cœur » et respectueux des « vérités » d'État qui ont trompé gravement tant de Belges au bénéfice de cette institution obsolète. Je fus même « léopoldiste » dans les années qui précédèrent l'abdication de Léopold III au point de devenir responsable de la « Jeunesse Fidèle au Roi » de Namur jusqu'en 1948. Vous comprendrez qu'on ne passe pas d'une conviction royaliste aussi profonde à une conviction républicaine sans raisons fondamentales qui engagent profondément la conscience d'un homme.

Après le calme qui suivit l'abdication de Léopold III et l'intronisation de son fils en juillet 1951, il me fallut, comme beaucoup d'autres citoyens belges, attendre quelques décennies pour prendre connaissance des recherches historiques qui allaient progressivement nous dessiller les yeux. Vous avouerais-je, pour faire bref, Madame, que la plus convaincante argumentation contre Léopold III me fut en définitive fournie par lui-même dans ses « mémoires » posthumes intitulés *Pour l'Histoire* (3), plus particulièrement par son « testament politique » où il se condamne irrémédiablement aux yeux de l'Histoire (4).

Dès ce jour, j'ai compris, de manière définitive, combien nous avons été mystifiés et trahis par un tel monarque et combien toute une jeunesse, à laquelle j'appartenais, avait été honteusement manipulée par des « élites », complices intéressées d'un pouvoir royal qui me fait désormais horreur. Cette découverte, si douloureuse fût-elle, est néanmoins très positive dans la mesure où elle démontre combien les « vérités officielles », même et surtout au plus haut niveau de l'État, sont souvent sujettes à caution et combien il faut se méfier des historiographes qui, à votre exemple de veuve d'un roi, se complaisent à entretenir de belles légendes sur des aspects secondaires des grands de ce monde jusqu'à en faire des mythes populaires. Cela leur permet de cacher pudiquement l'essentiel : les ombres profondes et parfois infamantes de leur action politique.

Enfin, la voie était ouverte à l'écriture de pages d'histoire plus conformes aux réalités de la monarchie et de l'histoire de Belgique. Ce fut notamment le cas avec le mythe de Léopold II et de sa colonie congolaise. Ne fallut-il pas attendre Jules MARCHAL et ses deux importantes contributions à l'étude de l'histoire du Congo (5), parues en 1996 et, en 1998, l'ouvrage de l'historien américain Adam HOCHILD, *Les fantômes du Roi Léopold. Un holocauste oublié* (6), pour connaître la vraie personnalité de ce monarque sorti enfin de son vernis officiel aseptisé : un homme qui, aujourd'hui, serait passible de la Cour Internationale de Justice pour ses crimes contre l'humanité.

Pour en revenir, Madame, à l'hagiographie en question, il m'a bien fallu là aussi désenchanter. Si,

comme l'a dit et répété le cardinal Danneels dans ses moments d'extase monarchique, *Baudouin (serait) plus qu'un roi... (sic)* (7) il ne fut certainement jamais un véritable berger pour son peuple. On pourrait épiloguer légitimement sur une telle proposition venant d'un archevêque catholique qui dote un personnage politique, fût-il roi, du titre de *berger pour son peuple*, attribut que l'Église réserve pourtant au Christ ; mais tel ne sera pas mon propos qui restera ici étranger à toute forme de théologie. A moins qu'il ne s'agisse là d'un lapsus ecclésiastique se référant aux faux bergers, ce qui serait plus conforme à ma conviction personnelle et à l'esprit de l'Évangile !

En effet, vous êtes bien placée pour vous souvenir, Madame, des amicales relations que votre époux et vous-même entreteniez avec le dictateur fasciste de triste mémoire que fut votre compatriote Franco, notamment lors de votre déjeuner avec lui au lendemain de la fête nationale du 21 juillet 1961, puis, lorsqu'en août, il vous accueillit tous deux sur son yacht (8). On comprend que vous n'avez jamais été des opposants au Caudillo, ce criminel qui avait laissé perpétrer le terrible massacre de Guernica par l'aviation nazie ; ce qui explique sans doute aussi en partie pourquoi le Roi s'abstint de la moindre démarche auprès de Franco pour que le criminel de guerre Léon Degrelle fût traduit devant les tribunaux de son pays. Au décès du Caudillo le 20 novembre 1975, il aura fallu toute l'énergie et la persévérance du gouvernement pour dissuader Baudouin de se rendre aux funérailles du personnage et atténuer les passages les plus dithyrambiques, selon les mots d'un haut fonctionnaire de l'époque, du message de condoléances que Baudouin adressera aux autorités espagnoles (9).

A vous lire, Madame, le Roi (...) avait une tendresse particulière pour le Congo (10). Permettez-moi une légitime bien qu'impertinente question : mis à part, encore une fois, ces sentiments superficiels souvent exprimés dans le style paternaliste cher à nos colonisateurs belges, comment conciliez-vous cette tendresse avec le fait incontestable établi par la Commission d'enquête (11), que le Roi, averti du projet d'assassinat du Premier ministre congolais Lumumba, ne soit pas intervenu pour empêcher ce crime politique commis par des officiers et diplomates belges. Comme l'ouverture des archives royales est encore taboue (12), avant de connaître toute la vérité sur les obscurités du règne, il faudra bien nous contenter des « excuses » exprimées par le gouvernement belge, au peuple congolais, reconnaissant la responsabilité belge dans l'assassinat de Lumumba (13). Ne peut-on conclure sur ce point que la tendresse particulière du Roi pour le Congo ressemblait davantage à celle d'un tigre royal marquant son territoire ?

Toujours sur le chapitre africain, on ne peut qu'être surpris de votre béate admiration envers l'écoute généreuse et attentionnée (de votre mari) que ce soit en famille ou dans l'exercice de sa fonction. Cette « écoute », vous l'avez aussi pratiquée en duo, dans le cadre des groupes charismatiques, au bénéfice d'un autre meurtrier, le président-dictateur du Rwanda

Habyarimana, reçu au palais de Laeken avec la très sincère amitié du roi Baudouin et de la reine Fabiola (14). L'écoute attentionnée du Palais ne fut pas sans implications graves sur la politique d'intervention militaire de la Belgique au Rwanda. Les événements dramatiques qui suivirent, avec le génocide, laissent encore subsister trop d'ombres sur le rôle exact joué par le Roi. La Commission parlementaire qui travailla sur la tragédie du Rwanda, buta sur l'intervention autoritaire du Palais qui prétextait, peu démocratiquement, l'inviolabilité absolue du roi, pour empêcher ses collaborateurs de témoigner (15).

Mais Habyarimana et Franco, ne furent pas les seuls forbans à bénéficier de l'écoute généreuse et attentionnée du prétendu véritable berger de son peuple qu'aurait été le roi Baudouin. Le criminel de guerre Hirohito, empereur du Japon (16), bénéficia lui aussi des délicates attentions du Roi, devenu entre-temps « l'ami » de son fils. Mais le scandale éclata en février 1989, à l'occasion des funérailles de Hirohito auxquelles vous participâtes tous deux (buvant donc toujours à la même source) avec la complicité du ministre Tindemans et présentèrent - à la honte de la Belgique - les condoléances au nom du gouvernement et du peuple belges. Un rescapé des camps de la mort japonais, Léon de Kesel, en compagnie d'autres Prisonniers politiques, manifestèrent à cette occasion devant le palais royal de Bruxelles pour témoigner leur indignation et remettre au Roi une lettre de protestation. La télévision belge présente sur les lieux, avant leur arrestation par la police, transmettait le soir une séquence de l'événement (17).

Par ailleurs, le roi Baudouin, qui avait hérité de son père les mesquines et injustes rancunes, savait aussi refuser son écoute généreuse et attentionnée. Ce fut le cas, en février 1952, lorsqu'il refusa de participer aux obsèques de Georges VI qui avait osé critiquer Léopold III et, vers la même époque, lorsqu'il évita de saluer l'ancien Premier ministre Hubert Pierlot lors d'une cérémonie officielle (18). Tout ce qui rappelait l'opposition aux attitudes désastreuses de Léopold III au cours des années 1940-45 était voué au mépris du Roi, sans le moindre respect des personnes concernées et qui furent pourtant le symbole de la Résistance farouche au nazisme... On est loin des ridicules prétentions hagiographiques du cardinal Danneels et autres thuriféraires de service.

Enfin, je terminerai cette liste - par ailleurs non exhaustive - avec l'événement, Madame, qui apparaît à mes yeux comme la plus critiquable attitude du roi Baudouin, trois ans avant son décès qui viendra ainsi clôturer un long règne de plus de quarante ans. Alors que le projet de loi sur la dépénalisation de l'avortement venait d'être voté par le législateur, Baudouin I^{er} répondit à l'interruption volontaire de grossesse par l'interruption volontaire de règne. Il refusa de signer, contrairement à ses obligations constitutionnelles, une loi votée par une majorité de parlementaires. Il persévérait ainsi dans son entêtement, alors que même le cardinal Danneels avait en vain tenté d'infléchir sa décision (19).

Certes, comme tout citoyen, Baudouin, avait le droit d'avoir sur ce sujet comme sur d'autres, une conviction personnelle à contre-courant de celle des hommes politiques favorables à cette loi. Et, si sa conscience profonde, dûment éclairée, ne pouvait accepter une disposition légale nouvelle, il avait moralement le droit, voire le devoir, s'il l'estimait nécessaire et incontournable, de faire acte d'objection de conscience. Mais dans ce cas, sous peine de tartufferie, il devait en assumer toutes les conséquences, dont la plus prévisible et la plus honnête, était son abdication.

Au lieu de cela, le roi Baudouin n'a pas exercé son droit d'objection de conscience « comme tout citoyen ordinaire », il a préféré user d'un subterfuge interdit à tout autre citoyen, avec la complicité d'un Premier Ministre retors, le sieur Wilfried Martens, et a fait opter pour une comédie burlesque et peu courageuse qui lui évitait d'assumer les conséquences de ses actes. Il ne s'agissait donc plus ici d'un cas d'objection de conscience, mais bien d'une parodie honteuse et irresponsable. Baudouin a ainsi fait injure au noble concept d'objection de conscience, injure à tous les objecteurs et tout particulièrement à ceux qui, comme Jean Van Lierde à son époque, ont payé un lourd tribut, notamment d'emprisonnement, pour défendre leur droit à une véritable objection de conscience (20). En définitive, en agissant de cette façon, le Roi a exprimé hypocritement son mépris de la Démocratie par une imposture morale et politique. Et tous les politiques qui ont peu ou prou collaboré à cette imposture, ne fût-ce que par leur silence complice, en porteront eux aussi tout le déshonneur devant l'Histoire (21).

Pour toutes ces raisons, Madame, vous comprendrez sans doute mon attachement de citoyen aux valeurs républicaines de Liberté, d'Égalité et de Fraternité qui rejoignent harmonieusement les valeurs évangéliques bien étrangères au concept monarchique et son institution obsolète.

Willy COLETTE, Prisonnier politique 1940-45
Namur, le 4 août 2003

(1) *Fabiola, la reine blanche* est le titre d'un ouvrage laudatif de Philippe SÉGUY et Antoine MICHELLAND, préfacé (pour rester en bonne compagnie) par le prince Henri de France, comte de Clermont, aux éditions Bayard en 1995.

(2) Christian LAPORTE, *Une lettre de Fabiola au 'roi de son cœur'*, in *Le Soir* (31/07/03).

(3) LÉOPOLD III, *Pour l'Histoire - Sur quelques épisodes de mon règne*, Bruxelles, éd. ASBL Princesse Lilian, en mémoire du Roi Léopold III, et Racine, 2001.

(4) Il existe une très importante bibliographie sur le sujet. Quelques ouvrages me paraissent indispensables, tels que, de Jean STENGERS, *Léopold III et le gouvernement - Les deux politiques belges de 1940*, Bruxelles, éd. Racine, 2002 ; d'André de STAERCKE, *Mémoires sur la Régence et*

la question royale, éd. Racine, 2003 ; enfin, un livre plus engagé et donc sujet à polémique, ce qui à mes yeux n'enlève rien à sa valeur de témoignage historique, celui de Serge MOUREAUX, *Léopold III, la tentation autoritaire*, Bruxelles, éd. Luc Pire, 2002.

(5) *L'Etat Libre du Congo : Paradis perdu - l'histoire du Congo 1876 - 1900* (2 vol.), Borgloon, éd. Paula Bellings, 1996 et E.D. Morel *contre Léopold II - L'histoire du Congo 1900-1910* (2 vol.), Paris, éd. L'Harmattan, 1996.

(6) Traduit par Marie-Claude Elsen et Frank Straschitz, Paris, éd. Belfond, 1998.

(7) Il récidiva encore lors de la messe commémorative des dix ans du décès de Baudouin à la cathédrale Ste-Gudule de Bruxelles (*La Libre Belgique*, 01/08/03).

(8) J. STENGERS, *L'action du roi en Belgique depuis 1831*, Bruxelles, éd. Racine, 1996, et repris par José-Alain FRALON dans *Baudouin l'homme qui ne voulait pas être roi*, Paris, éd. Fayard, 2001.

(9) FRALON, op. cit.

(10) Chr. LAPORTE, *Baudouin, au-delà de l'icône*, in *Le Soir* du 31/07/03.

(11) Ibidem.

(12) Selon Fralon (op. cit.), il faudra attendre 2010 pour l'ouverture des archives.

(13) Voir à ce sujet les nombreux articles parus dans la presse en 2001 et 2002 ; citons, à titre d'exemple, Colette BRAECKMAN, *Au-delà des regrets, les excuses de la Belgique et La vérité comme porte de sortie*, in *Le Soir* (06/02/02). Voir aussi l'ouvrage de Ludo DE WITTE, *L'assassinat de Lumumba*, Paris, éd. Karthala, 2000.

(14) C. BRAECKMAN, *RWANDA : histoire d'un génocide*, Paris, Fayard, 1994, pp. 94-95.

(15) C. BRAECKMAN, *La Commission planche sur les responsabilités politiques. Rwanda: première salve de recommandations*, in *Le Soir* (05/12/97).

(16) Cf. Lydia CHAGOLL, *Hirohito, Empereur du Japon - Un criminel de guerre oublié ?*, traduit du néerlandais par Didi Alder, Anvers, éd. EPO, 1988, et du même auteur, *Une enfance dans les camps japonais - Baisse la tête, petite peau blanche*, traduit du néerlandais par Luc Leens, Bruxelles, éd. Luc Pire, 2000, et Antoine HALFF, *Contre les amnésies dictées par les intérêts des États - Crimes de guerre japonais et mémoire populaire*, in *Le Monde Diplomatique*, novembre 1995, p. 25 et enfin, le témoignage d'un prisonnier politique belge Léon de KESEL, *HAKKO ICHIU - Le récit de ma vie dans les camps de concentration japonais*, publié tout au long de l'année 1995 dans *L'Invalide belge*, organe des Invalides de guerre de Belgique.

(17) Lettre que Léon de Kesel m'adressait le 3 juillet 1996. Voir également Nadine WILLEMS, *Le Roi verra-t-il Mobutu à la grande foire de Tokio?*, in *Le Soir* (24/02/89).

(18) FRALON, op. cit.

(19) Ch. LAPORTE, *Baudouin, au-delà de l'icône*, op. cit.

(20) Le couple royal n'a probablement jamais lu ces deux ouvrages bien instructifs sur l'objection de conscience en Belgique : Jean VAN LIERDE, *Carnets de prison*, Bruxelles, éd. Vie ouvrière, 1994, et *Les objecteurs : 1919-1984 - vingt ans de statut légal en Belgique - Communauté française de Belgique et Confédération du Service Civil de la Jeunesse*, Bruxelles, éd. Vie Ouvrière, 1984.

(21) Voir notamment à ce sujet Ph. LARSIMONT, *L'affaire royale d'avril 1990 - Démocratie?*, in *Les faces cachées de la Monarchie belge*, s.l., coédité par *Contradictions et Youdi*, 1991.



ÉCHOS DE FLANDRE.

(Des Flamands
parlent
aux Flamands)

Deux caciques du CD&V ont récemment évoqué la question belge. Dans le *Knack* du 11.6.2003, Leo Tindemans prévient : *Le Parlement flamand, dans un passé proche, a exigé de nouvelles avancées communautaires. Il a même rédigé un cahier de revendications. Est-ce que tout cela serait soudain devenu inutile? Si Elio Di Rupo ne veut pas d'une nouvelle réforme de l'État, la marge de manœuvre se rétrécit mais le danger de laisser pourrir les conflits et de les voir éclater en provoquant d'énormes problèmes politiques est bien réel.*

Quant à Leo Delcroix (*Trends*, 24/07/03), il estime que, sous Verhofstadt, la Belgique est devenue une machine anti-flamande. Et d'ajouter : *La Flandre a besoin de 750.000 voix supplémentaires pour obtenir le même nombre de sièges que la Wallonie. Ajoutez-y la castration (sic) des voix du Vlaams Blok et vous obtenez 1,5 million de Flamands qui sont bouche cousue.*

L'accouchement laborieux de Verhofstadt II a excité la verve des éditorialistes flamands.

Pour Eric Donckier (*Belang van Limburg*, 01/07/03), le fossé qui sépare le VLD du PS prend des proportions dramatiques. Dans presque tous les secteurs, les Wallons et les Flamands ont un avis divergent. Sa conclusion : *Combien de temps la Belgique est-elle encore tenable ?*

Dans le *Morgen* du même jour, Yves Desmet surenchérit : *Geert Bourgeois devrait offrir une carte de membre d'honneur de la N-VA à Di Rupo car, s'il y a un homme qui permet au séparatisme de progresser dans les esprits, c'est bien lui.*

Roger Van Houtte (*Gazet van Antwerpen*, 18/07/03) souligne que le cartel SP.A-Spirit et le VLD n'ont pas la majorité en Flandre (47 %) alors que le PS et le MR totalisent 66 %. Conclusion : ce sont bien entendu les francophones qui imposeront leurs diktats.

Dans un long entretien publié dans la *Gazet Van Antwerpen* (11/08/03), le nouveau président du Pèlerinage de l'Yser, Walter Baeten, dénonce la création d'un Forum destiné à en-commissionner les questions institutionnelles : *Évidemment, cela ne fonctionnera pas. Ce n'est qu'une manœuvre visant à tout reporter. Que Verhofstadt le veuille ou non, les problèmes communautaires reviendront sur la table. Les vols de nuit, la sécurité sociale, le dossier de la SNCB, la politique du chômage, les dysfonctionnements en matière d'assurance-maladie, il faudra bien leur trouver des solutions.* Et de prôner le dialogue de région à région, hors du cadre belge qui ne tourne pas rond : *Dans le concert européen, la Flandre doit pouvoir défendre de façon autonome et indépendante ses intérêts politiques, sociaux et économiques.*

Peter De Backer (*Het Nieuwblad*, 30.7.2003) fustige également la création de ce Forum. Les éditorialistes du Nord ont

pourtant bien tort de s'inquiéter : l'enlèvement de la Corée-Costa sous la férule de Philippe Moureaux en 1999 n'avait pas empêché la régionalisation de pans entiers du Royaume quelques mois plus tard.

Pour l'anecdote, le même De Backer déplore que « la loi Francorchamps » et la régionalisation de l'exportation des armes ne profitent qu'aux francophones, sans la moindre contrepartie pour les Flamands. Francorchamps, cet opium du peuple wallon, comme l'écrivait récemment Guido Fonteyn avec une pointe de mépris.

Dans le *Volle manen*, périodique en ligne de la N-VA, les nationalistes moquent l'unitarisme de Di Rupo : *Où est le temps où le PS était le précurseur du régionalisme wallon et où les manifestations qu'il organisait arboraient le coq wallon ? Les Happart et autres Dehousse sont-ils tellement accrochés au pouvoir qu'ils se soumettent ainsi à l'Éliobélégisme ?* Par ailleurs, Geert Bourgeois évoque longuement le projet de cartel avec le CD&V. Attention, pas question de renier l'objectif n° 1 de son parti : la création d'un État flamand en Europe. Gageons qu'il aura l'oreille attentive des Van den Brande, Sauwens et autres Van Rompuy, ces bons flamingants qui signent la plupart des communiqués incendiaires du parti du bien nommé Yves Leterme !

Est-ce le besoin irrépensible de faire parler de lui qui a poussé José Fontaine à s'épancher dans ce même *Volle Manen* ? Sa carte blanche montre que le chanfre de la République fédérale belge se réjouit de la « défaite » des réunionistes le 18 mai dernier (mais quels étaient les premiers scores du Blok et d'Ecolo au début des années 80 ?). Ensuite, José Fontaine accorde son crédit au projet de sénat paritaire. Cette « Chambre des États » garantirait l'équilibre d'une Flandre et d'une Wallonie autonomes. Le penseur de *Toudi* fait encore une fois preuve de naïveté : le mouvement flamand considère la parité – autant de sénateurs francophones que de flamands – comme une véritable trahison (ndlr : ce type de Sénat se transformerait bien vite en ring de boxe). Pour conclure, Fontaine feint de croire que la Flandre s'accommodera d'une Belgique fédérale respectueuse de ses deux entités, Bruxelles disparaissant dans l'histoire. Naïveté ou mauvaise foi toujours quand Fontaine prétend que les élections régionales de 2004, les cinq étapes du Tour de France et le fumeux « Contrat d'avenir » à la sauce Van Cau renforceront l'État wallon en devenir...

Après tout, BELGE n'est jamais que l'anagramme de GLEBE : sol auquel sont attachés les serfs !

Joël GOFFIN



ÉPINGLE
DANS
LA PRESSE

Dessous peu affriolants

Le Soir (19-20-21/07/03) a eu la bonne idée de consacrer une page entière aux « dessous du Lambermont », manifestement dévoilés par un sympathisant francophone. Voyons la scène : face à face (dame, on ne mélange pas les torchons et les serviettes !), les délégations des « entités fédérées » négocient pied à pied. C'est labo-

rieux, cela grince souvent, on s'énerve et on pique même des colères. C'est cela le fédéralisme d'union !

Mais rassurons les bons Belges, l'ambiance se détend autour de buffets bien garnis et fort appréciés, sauf par Louis Michel qui – craindrait-il une tentative d'empoisonnement ? – a fait venir sa copieuse pitance personnelle.

Il faudra un bon mois de palabres pour régler, du moins sur le papier, l'épineux problème budgétaire. Enfin, les Flamands en arrivent à leurs revendications et là, oh ! surprise !, le tandem Di Rupo – Michel riposte sur-le-champ en présentant un cahier de doléances en 10 points, dit « liste des horreurs ». On y propose notamment d'établir le bilinguisme à l'aéroport de Zaventem, de réduire les exigences linguistiques à Bruxelles, de mettre sous tutelle fédérale les communes litigieuses (Fouron et périphérie bruxelloise), et même de retirer la circulaire Peeters. Selon l'impertinent informateur, les Flamands *en auront le souffle coupé et, en moins de 24 heures, le soufflé communautaire retombera*. Alors, victoire franco-phonie ? Plutôt simple combat de retardement.

Il est évident que, passé l'effet de surprise, les Flamands vont se reprendre et que l'offensive repartira de plus belle, sans doute après les élections régionales de 2004. En attendant, les premières escarmouches se dérouleront au sein du « forum communautaire ».

Avertissement charitable

Dans *Le Soir* (11/07/03), M. Karel De Gucht prévenait que les choses sérieuses ne débuteraient qu'après les élections régionales. *On travaillera à agenda ouvert (...)* Si quelqu'un souhaite alors parler de telle ou telle question, il sera difficile de refuser le débat.

Il ajoutait, pierre dans le jardin d'Elio Di Rupo, que les 4,5 % de croissance du budget des soins de santé étaient assortis d'une série de mesures sévères destinées à alléger le poids, jugé excessif par la Flandre, des dépenses wallonnes. Belle empoignade en perspective d'où le risque de voir les 4,5 % rétrécir comme peau de chagrin !

Menaces d'orage

Pierre Bouillon a fort bien montré, dans son billet du *Soir* (10/07/03), pourquoi les ministres fédéraux wallons et bruxellois se trouveront vite pris entre deux feux. Si, en négociation, MR et PS ont (provisoirement) envoyé la Flandre promener, les deux grands partis francophones, soudés par nécessité, auront tout intérêt à conforter leurs partis frères de Flandre pour éviter le retour toujours possible d'un CD&V revancharde et jugé d'autant plus flamboyant qu'il vient de s'allier à la fraction indépendantiste de l'ex-Volkswij, la N-VA de Geert Bourgeois.

En conséquence, les libéraux et les socialistes, confrontés aux revendications d'un VLD et d'un SP.A, tous deux aussi infiltrés par des nationalistes pointus, et surveillés par leurs électeurs, devront immanquablement lâcher du lest. MM. Di Rupo et Michel sont piégés à terme et ils le savent.

Optimisme béat

Le mensuel de l'Université de Liège, *Le Quinzième Jour*, a publié dans son n° 125 (juillet/septembre 2003) les réflexions inspirées à M. Pierre Verjans par les élections du 18 mai. Pour lui, la montée du PS et du MR n'aurait

fait que refléter la profonde satisfaction du Belge, mieux dans sa peau qu'en 1999.

Et de répondre que le gouvernement Verhofstadt (qui) a présidé avec bonheur l'UE pendant 6 mois, a introduit avec succès l'euro, connu deux mariages princiers et assisté avec émerveillement à l'irruption d'une nouvelle génération de joueuses de tennis. Sans parler de la gestion des affaires étrangères par un Louis Michel omniprésent et superman à sa façon.

Certains trouveront sans doute bizarre ce mélange belge de sport, de contes de fées, de diplomatie et de finances ! Mais passons et voyons ce que dit le politologue liégeois de l'affrontement communautaire : *les tensions se sont apaisées dans ce domaine (...)* Au sens politique du terme, la Belgique est en train de devenir une vraie fédération.

Réflexion faite, cette surprenante conclusion ne peut avoir qu'une explication : M. Verjans traverse une crise aiguë d'optimisme béat. Espérons qu'il en sorte avant 2004 !

A moi, les Régions !

Avant même d'être formé, le gouvernement violet savait qu'il pataugerait dans la purée budgétaire. Le 6 juillet déjà, Verhofstadt appelait les Régions et les Communautés... à soulager l'État fédéral ! Les patrons des « entités fédérées » sont venus à Bruxelles, ont poliment écouté le Premier ministre, mais n'auraient rien promis. Tout au plus ont-ils accepté de le revoir en septembre.

Cette promesse a fâché M. André Antoine, chef du groupe social-chrétien (CDH) au parlement wallon : c'est déjà une faute, a-t-il déclaré au *Soir* (15/07/03), que d'avoir admis le principe d'une aide de cette sorte. Or, c'est non discutable parce qu'aider le fédéral mettrait ces entités dans une situation absolument insoutenable. A noter que M. J.-Cl. Van Cauwenberghe serait aussi réticent.

En pratique, cela signifierait que la capacité d'emprunt de la Communauté française et des Régions bruxelloise et wallonne serait réduite de moitié. Selon M. Antoine encore, les 15 millions d'euros, grappillés à la Saint-Polycarpe, manqueraient pour revaloriser les traitements des enseignants francophones. A bon entendeur, salut !

Côté Flandre, la situation demeure en équilibre, mais on voit mal son gouvernement accepter de se serrer la ceinture à moins d'un an des élections régionales. Cela serait pain bénit pour le *Vlaams Blok*.

Voilà donc un bon Belge, obstinément accroché au fédéralisme d'union, qui refuse au gouvernement central le droit d'encore tendre la sébile ! Ou défendre l'État belge ou lutter pour la Wallonie, c'est bien là la question. M. Antoine, tombé aussi dans la trappe communautaire, sera contraint de choisir.

Les temps sont difficiles, chantait Léo Ferré.

Priorité pour la Flandre

Il n'y a pas qu'au nouveau gouvernement que d'aucuns se préoccupent de l'avenir de mère Flandre. Ainsi Karel Van Miert, l'indéboulonnable commissaire belgo-flamand à l'Europe, a défini les projets d'infrastructure prioritaires : tout pour Anvers. Dans la foulée, il a rejeté à plus tard l'aménagement de la ligne ferroviaire Bruxelles-Strasbourg, vue comme « régionale ».

D'où la colère de José Darras, ministre wallon des Transports, relayée par la presse du 10 juillet : *Il est scandaleux*

de présenter ce projet comme régional et de donner un caractère transeuropéen à la liaison entre le port d'Anvers et le bassin de la Ruhr ou entre le port et le nord de la France. Ce n'est pas moi qui donne un caractère communautaire au dossier, c'est Karel Van Miert.

Vous l'avez dit, M. Darras, c'est encore et toujours du communautaire ! Puissiez-vous, Excellence, en tirer les bonnes conclusions, par exemple en défendant de vrais projets de liaison routière et ferroviaire avec la France. Merci d'avance.

La Cour et l'État belge

Il s'agit ici de la Cour européenne des droits de l'homme qui, par son arrêt du 15 juillet, a fait droit aux griefs des journalistes victimes de perquisitions il y a huit ans. *Le Soir* l'a rapporté le lendemain avec la satisfaction que l'on devine.

Rappelons que, le 23 juin 1995, une meute de policiers envahissait les rédactions du *Soir*, du *Soir Magazine*, du *Morgen* et de la RTBF, et s'emparait de la documentation (sans oublier les ordinateurs) de plusieurs journalistes.

Le motif de tout ce branle-bas : la justice recherchait des indices à propos de présumées « violations du secret professionnel » dont se seraient rendus coupables des magistrats en charge de dossiers sensibles (assassinat d'André Cools, affaire des hélicoptères Agusta).

La Cour, siégeant à Strasbourg, a considéré que cette opération policière massive était hors de proportions avec le but poursuivi *compte tenu de l'intérêt de la société démocratique à assurer et à maintenir la liberté de la presse*. L'arrêt a encore remarqué que la protection des sources journalistiques est capitale si l'on veut informer correctement les citoyens.

Pour cette « bavure », l'État belge devra payer 2000 euros à chacun des journalistes et 9000 euros de frais de procédure.

RTBF sous contrôle renforcé

Dans *Le Vif / L'Express* (27/06/03), Jean-François Dumont a longuement commenté les conséquences de l'adoption du nouveau statut de la radio-télévision belge de langue française. L'intention était, paraît-il, de dépolitiser ou, selon l'affreux néologisme, de « départicriser » la maison. Or, en pratique, c'est tout le contraire qui en est résulté.

Les présidents de parti, y compris celui d'Ecolo, y sont allés gaiement pour avantager leurs poulains et augmenter leur part d'influence. Que retenir de ces mois de discussions clandestines, de luttes sournoises, de menaces délivrées par téléphone ou de coups de Jarnac partisans ? Ceci : plus que jamais les journalistes, tous étiquetés en fonction de leurs convictions politiques et philosophiques, seront soumis au contrôle tatillon des politiciens. Tous au garde à vous et silence dans les rangs ! D'ailleurs, *ils feront ce qu'on leur dira de faire*, disait Elio Di Rupo en petit comité, il y a quelques mois.

Vous avez dit démocratie ?

Jacques LIÉNARD

La Marseillaise...

remplace la *Brabançonne* !, titre l'hebdomadaire *Père Ubu* (16/07/03). Comme chaque année, Liège participe, dans un enthousiasme croissant, à la fête de la Grande

Nation. Événement riche de sens que la presse subsidiée passe – c'est symptomatique – sous silence !

Une cérémonie officielle a lieu dans le Cité ardente à l'occasion de la fête nationale française du 14 juillet. Elle s'est déroulée au Palais des Congrès en présence du Consul de France, Madame Edith Ravaux, une femme d'une grande intelligence et d'un charme certain. Le protocole et la tradition avaient fixé les choses : d'abord le discours du Consul et ensuite l'exécution des hymnes nationaux. Le seul problème étant que personne ne chante la Brabançonne et que la Marseillaise est reprise à pleins poumons par les centaines de personnes présentes (600 cette année). On a donc décidé de tenir compte de la vox populi et on n'a plus joué que la Marseillaise, à l'aide d'un ténor et d'un pianiste, rapidement couverts par une foule déchaînée... P.-H. Gendebien en était mais aussi le Gouverneur de la Province. Précisons : il faut être dans le Belgenland pour être confronté à une telle situation qu'on ne retrouvera dans aucun des autres 187 pays qui constituent notre planète.

Mais qui dit Belgenland dit deux pays, pour être vraiment précis.

Sur la question royale

Interrogé dans *La Libre* (28/07/03) à l'occasion des dix ans de règne d'Albert II, J.-C. Vandermeeren, secrétaire général du syndicat socialiste wallon, nous éclaire sur un point qui déterminera l'avenir :

Dans les milieux syndicaux, il n'y a pas de grandes différences entre le nord et le sud sur la question royale. Il y a une unité de vue sur le maintien de la Sécurité sociale et sur une solidarité fiscale et nationale. Par contre, du côté des organisations patronales, il y a des différences. Le VEV (patronat flamand) et l'UNIZO (classes moyennes flamandes), par exemple, ne veulent plus de la Belgique et préconisent l'indépendance de la Flandre.

L'équilibre périlleux

Dans l'éditorial du *Vif/L'Express* (11/07/03), J.-F. Dumont analyse les défis du nouveau gouvernement belge (ils sont récurrents) et note : *Il faut s'attendre à ce que cette nouvelle législature 2003-2007 soit à l'image de sa gestation : claire dans les intentions, difficile dans la mise en œuvre. Verhofstadt II devra donc avoir la souplesse d'un gymnaste pour réussir, sans mal, deux grands écarts : entre « deux projets de société pas faciles à concilier » – le constat est de Louis Michel – et entre les deux grandes Communautés du pays...*

Bombe à retardement ? Assurément. L'accord à peine conclu, des voix francophones et flamandes faisaient déjà une lecture différente de ce qui était acquis ou non dans le principe.

Marc DE MIDDELEER

Solution du jeu de la p. 16

1. rocade 2. tireur isolé 3. dérivation 4. commodités 5. bardeau

Wallonie-France

Éditée sous le parrainage de MM. Pierre BERTRAND, Sénateur honoraire ; Robert COLLIGNON, Bourgmestre d'Amay et Président du Parlement wallon ; Philippe DETROZ, professeur ; Jacques DUPONT, Président de Wallonie Libre ; Georges GABRIEL, ancien Député permanent ; Denis GRIESMAR, ; Jean-Emile HUMBLET, Sénateur honoraire ; Jean-Marie JAMOLET, ancien Bourgmestre d'Esneux ; Dr Jean-Pierre LEVECQ, ancien Député ; André PATRIS, Directeur honoraire de la Maison de la Francité ; Roger PINON, Professeur d'Ecole normale e.r. ; Marc SUTTOR, Maître de conférences à l'Université d'Artois.

Avec la collaboration de Mmes Geneviève DAVOISE, Edwine FASTREZ et Monique WESMAEL ; MM. Pierre BERTRAND, Jean BONNIVERT, CHANTECLER, Boris COUNE, Jacques DEHAES, Marc DE MIDDELEER, Paul DURIEUX, Joël GOFFIN, Patrick HEUSCHEN, Daniel JOZIC, Adrien LAURANT, Jacques LIÉNARD, Pierre-René MÉLON, Pierre MÉLOT, OCULUS, André PATRIS, Marc PHILIPPE, Jacques ROGISSART, Eric SMETS, Marc SUTTOR.

Collectif directeur : Mme M. WESMAEL et MM. J. BONNIVERT, J.-Y. CHARLIER, B. COUNE, M. DE MIDDELEER, J. DUPONT, A. LAURANT, J. LIÉNARD, P.-R. MÉLON, P. MÉLOT, A. PATRIS, J. ROGISSART, M. SUTTOR.

Rédacteur en chef : Jacques LIÉNARD, 49 B, av. de Gerlache, 4000 Liège - Tél. + fax : 04 253 26 47.

Secrétaire de rédaction : Adrien LAURANT, 29, rue J. Pierco, 4550 Villers-le-Temple - Tél. 085 51 25 52.

Secrétaire de rédaction adjoint : Boris COUNE, 88, rue de Limoge, 4130 Tilff - Tél. 04 388 27 00.

Composition et mise en page : Monique WESMAEL - Tél. + fax : 04 253 26 47

Trésorier : Jacques BONNIVERT, 14, av. des Aubépinés, 4130 Tilff - Tél. 04 388 20 90.

Secrétaire et éditeur responsable : Jacques-Yves CHARLIER, 34, r. de la Baume, 4470 St-Georges / Meuse - Tél. + fax : 04 275 36 20. GSM : 04 77 29 63 24.

Correspondants

Brabant wallon :

Louvain-la-Neuve : Rodolphe LAMY, 6, Clos du Cheval Godet, 1340 Ottignies - GSM : 0479 87 90 64.

Hainaut :

Charleroi : Etienne HUVELLE, 19, rue François Givron, 6210 Frasnes-lez-Gosselies - Tél. : 071 85 43 89

Mons : Jean-Pierre LEVECQ, 9, rue Guy de Brès, 7000 Mons - Tél. : 065 35 56 32.

Tournai-Moucron : Olivier DUBRAY, 46, boulevard de l'Est, 7800 Ath - Tél. : 068 28 668.

Liège :

Huy-Waremme : Adrien LAURANT, 29, rue J. Pierco, 4550 Villers-le-Temple - Tél. : 085 51 25 52.

Ourthe et Meuse : Paul DURIEUX, 8, rue du Gravier, 4051 Vaux-S/Chèvremont - Tél. : 04 263 69 17.

Verviers : Hermès HEINEN, 55, avenue F. Desonay, 4801 Stembert - Tél. : 087 22 06 40.

Namur :

Éric MERTENS, 81, route de Hesbaye, 5310 Eghezéz - Té. : 081 81 23 45, fax : 081 81 24 72.

Sud-Luxembourg :

Jeanine THYS, 31, rue L. Clleaux, 6762 Saint-Mard - Tél. : 063 57 71 58.

Bruxelles :

André PATRIS, 16, avenue Père Agnello, 1150 Bruxelles - Tél. : 02 770 90 60.

France :

Charles CONTE, 8, rue Altrincham, F 93150 Le Blanc-Mesnil.

ABONNEMENT :	SIMPLE :	Belgique : 15 €	France : 17,50 €
	SOUTIEN :	Belgique : 20 €	France : 22,50 €
	ETUDIANT :	Belgique 8 €	France : 10,50 €

À verser au compte 068 - 2271983 - 76 de *Wallonie-France* à 4130 Tilff,
 Pour la France : *Wallonie-France*, Crédit mutuel Nord à Sedan, Banque 15629, guichet
 08857, n° cpte 00032038240, en précisant bien votre nom et votre adresse ou par mandat-
 poste libellé en € adressé au trésorier.